

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE – Fonds d'Épargne Salariale de droit français

RAPPORT ANNUEL - DÉCEMBRE 2024

Société de Gestion
Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre
Caceis Fund Administration

Dépositaire
CACEIS BANK

Commissaire aux Comptes
DELOITTE & ASSOCIÉS

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Sommaire

Pages

Porteurs de parts	3
Compte rendu d'activité	5
Vie du fonds sur l'exercice sous revue	19
Informations spécifiques	20
Informations réglementaires	21
Certification du Commissaire aux comptes	28
Comptes annuels	33
Bilan Actif	34
Bilan Passif	35
Compte de résultat	36
Annexes aux comptes annuels	38
Informations générales	39
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	47
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	50
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	55
Inventaire des actifs et passifs	64
Annexe(s)	111
Caractéristiques du fonds	112
Information SFDR	124

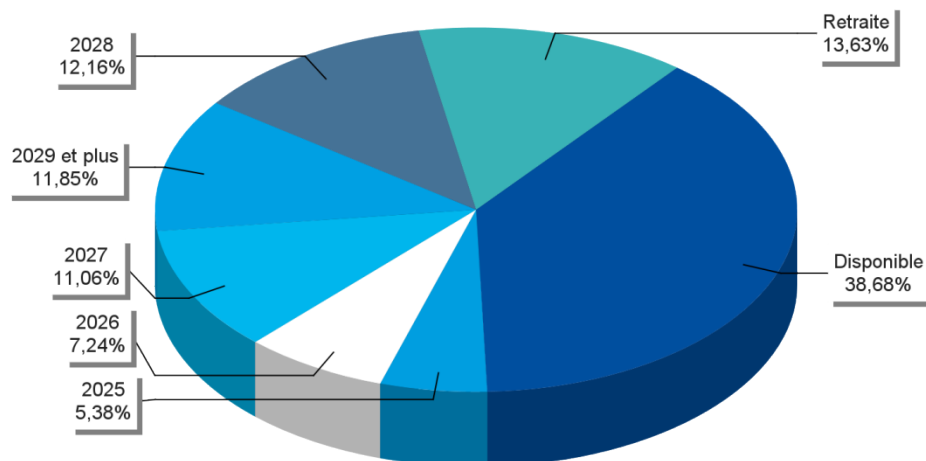
AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Porteurs de parts

RÉPARTITION DES AVOIRS EN FIN D'EXERCICE PAR ANNÉE DE MISE EN DISPONIBILITÉ

ECHÉANCES	EN %
Disponible	38,68
2025	5,38
2026	7,24
2027	11,06
2028	12,16
2029 et plus	11,85
Retraite	13,63
TOTAL	100,00

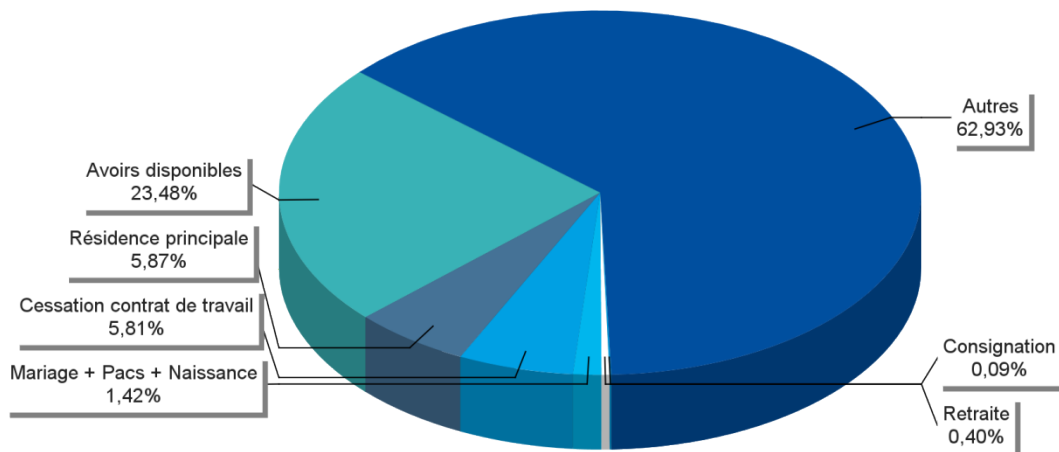


AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

RÉPARTITION DES RACHATS PAR MOTIF DE DÉBLOCAGE

MOTIF	EN %
Autres	62,93
Avoirs disponibles	23,48
Cessation contrat de travail	5,81
Consignation	0,09
Mariage + Pacs + Naissance	1,42
Résidence principale	5,87
Retraite	0,40
TOTAL	100,00



AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Compte rendu d'activité

Janvier 2024

Les chiffres économiques publiés en janvier ont montré un creusement de l'écart entre une activité américaine vigoureuse et une conjoncture beaucoup plus faible en zone euro. Les chiffres de la Chine, pour leur part, ont été un peu meilleurs qu'attendu. Les banques centrales ont signalé qu'elles procéderaient à des baisses de taux, mais probablement un peu moins rapidement qu'attendu par les marchés. Les rendements obligataires ont légèrement rebondi et les marchés d'actions ont, dans l'ensemble, connu des performances positives. Après la forte diminution des taux en fin d'année, le marché a connu une légère augmentation du rendement du Bund à 10 ans et une stabilité des rendements des obligations américaines à 10 ans. Pas de grosses surprises du côté des comités de politique monétaire de la Fed et de la BCE mais confirmation que le processus de désinflation est à l'oeuvre. Les banques centrales restent toutefois prudentes quant au rythme de la désinflation, notamment dans le secteur des services. Les tensions géopolitiques constituent également un risque à la hausse pour l'inflation. Le point marquant de ce début d'année est la forte activité sur le marché primaire, en particulier de la dette d'entreprise. Sur les marchés du crédit, on observe également plus de volume sur les maturités longues. L'appétit des investisseurs sur les marchés du crédit reste fort. Les investisseurs veulent capturer les rendements actuels avant la baisse attendue en 2024. Les spreads de crédit continuent de se resserrer malgré les montants records de nouvelles émissions. Le marché absorbe le flux d'émissions sur le primaire euro. Jusqu'à présent, le marché secondaire ne semble pas être affecté. Un début d'année dans le vert pour les actifs risqués. La saison des résultats qui vient tout juste de débiter a poussé les actions à la hausse ce mois-ci, avec comme secteurs phares la technologie et le luxe, affichant des résultats au-dessus des attentes. Les actions mondiales en ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant +1,2%. Les Etats-Unis progressent de 1,5% et surperforment l'Europe (+1,2%). Les marchés de la zone euro (+2,1%) font mieux, avec comme principaux contributeurs les Pays-Bas (+7,8%) et la France (+1,7%). Hors zone euro, le marché suédois (-1,7%) ainsi que le marché britannique (-1,3%) sont à contre tendance en janvier. Toujours côté marchés développés, le marché japonais (+8,5%) a su tirer son épingle du jeu ce mois-ci. Le MSCI pays émergents recule (-3,5%) entraîné par la contre-performance du marché chinois (-10,4%) malgré son sursaut en fin de mois. En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+1,5%) l'emportent face aux valeurs défensives (+0,8%). En tête, le secteur de la technologie (+9,7%) et le secteur des services de communications (+3,4%). Le secteur des matériaux (-4,1%), le secteur des services publics (-3,9%) ainsi que le secteur de l'énergie (-3%) sont ceux qui ont connu les plus fortes baisses ce mois-ci. En Europe, les valeurs de croissance (+2,7%) surperforment les valeurs dites « Value » (-0,3%). Le mois de janvier a été rythmé par les annonces des banques centrales. D'abord avec la BCE, pour qui, comme le marché l'anticipait, l'heure n'est pas encore à la baisse. Elle a ainsi maintenu ses taux à leur niveau actuel pour la troisième fois consécutive, soit 4% pour le taux de facilité de dépôt. De la même façon, la FED annonce maintenir ses taux pour la quatrième fois consécutive, les maintenant dans une fourchette de 5.25%-5.50%. En janvier, les rendements souverains ont légèrement corrigé à la hausse après la nette détente observée sur les 2 derniers mois de 2023. Le taux à 10 ans américain termine ainsi le mois de janvier à 3.91% soit + 4 points de base (pdb) par rapport au mois précédent. En Zone Euro, les taux sont également en hausse sur le mois avec le taux à 10 ans français qui ressort fin janvier à 2.66% (+11 pdb) tandis que le Bund allemand affiche 2.16% (+14 pdb). Tout au long du mois, le marché primaire des émissions privées est resté très actif et ces émissions ont été très bien absorbées par le marché, témoignant du fort appétit des investisseurs à la recherche de rendement. Le marché du crédit euro Investment Grade s'inscrit avec une performance positive de 0.10% sur le mois. Dans ce contexte toujours volatil sur le marché obligataire, nous avons conservé une duration supérieure à celle de nos indices de références. Quant au positionnement géographique, nous sommes toujours surpondérés sur les obligations souveraines américaines. En zone euro les obligations espagnoles et portugaises offrent un portage attractif et demeurent surpondérées au détriment de celles des pays semi core (France et Belgique). Les pays émergents ont pour la plupart accentué leur cycle d'assouplissement monétaire ce qui nous conforte dans le maintien de notre exposition sur les obligations émergentes en devise locale. Enfin, nous conservons une attitude prudente et positive sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant sélectif sur la qualité et la liquidité de l'émetteur, cette classe d'actif nous semble attrayante notamment grâce à son portage qui reste élevé. Au cours du mois de Janvier, nous avons réduit notre sous-exposition au marché des actions européennes. Le contexte macro-économique présente toujours des incertitudes quant à la soutenabilité du niveau de bénéfices des entreprises à ce moment du

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

cycle économique, mais la valorisation des entreprises européennes reste attractive et le niveau d'activité pourrait avoir atteint un point bas. Nous notons également que certaines entreprises leader dans leur secteur ont surpris positivement le marché. Ainsi nous conservons nos biais de composition en faveur des actions européennes de qualité qui ont la capacité de conserver leur marges mais aussi de générer de la croissance. En dehors de l'Europe, nous avons légèrement augmenté notre exposition aux actions américaines notamment le secteur de la technologie dans lequel la dynamique autour de l'intelligence artificielle continue de soutenir un nouveau cycle d'investissements. Par ailleurs, nous conservons notre surpondération aux actions des pays émergents, celles-ci bénéficient d'une croissance de bénéfices plus favorable. Au total, compte tenu du contexte macro-économique, nous avons maintenant une position neutre aux actions. Sur le plan sectoriel, nous conservons une approche équilibrée entre les secteurs cycliques et défensifs. Ainsi, nous avons une exposition au secteur des services aux collectivités car il offre du rendement et devrait bénéficier de la baisse des taux. En parallèle, nous gardons notre exposition sur les services de télécommunication qui présente une faible valorisation et qui retrouve de la dynamique sur le chiffre d'affaire et la marge grâce à des hausses de prix sur les forfaits et à un ralentissement des investissements dans le déploiement de la fibre. Nous conservons aussi un positionnement autour de la neutralité sur le secteur de l'alimentation et des boissons qui présente des histoires de restructuration comme Danone et une forte décote de valorisation par rapport à son historique. Cette décote devrait notamment se résorber sur la partie boissons grâce à la reprise progressive de la consommation en Chine et aux Etats-Unis. Parmi les secteurs cycliques, nous conservons notre exposition aux entreprises liées au secteur automobile en Europe. Les valorisations des entreprises de ce secteur nous semblent encore attractives et pourraient bénéficier d'un mouvement haussier additionnel. Nous conservons une exposition significative aux valeurs technologiques notamment via le secteur des semi-conducteurs qui présente une valorisation attractive et des perspectives de croissance solides. La phase de déstockage semble en effet derrière nous sur la partie mémoire et téléphonie et la demande va rester soutenue entre autres par l'internet des objets, l'électrification des véhicules et l'adoption croissante de l'intelligence artificielle. Outre ces points ces valeurs de croissance pourraient bénéficier de multiples de valorisation plus élevés grâce aux baisses de taux attendues. Nous maintenons notre exposition aux assurances et aux banques car leurs bilans et leurs perspectives continuent d'être favorables. Enfin, nous conservons nos positions sur les entreprises liées à la production de matières premières et ceci grâce à l'amélioration de la demande globale compte tenu de la transition énergétique.

Secteur : Services Publics : Le secteur des services publics, englobant des services essentiels tels que l'électricité, le gaz et l'eau, évolue dans un paysage riche en risques et opportunités ESG significatifs. Les scores ESG présentent des variations régionales, l'Europe étant en tête tandis que l'Asie est à la traîne, accentuant les risques liés à la décarbonisation, à la gestion des émissions, à l'élimination des déchets, aux relations avec les communautés, à l'utilisation des ressources et à la gouvernance des produits. L'exposition aux problématiques ESG peut être largement attribuée à la diversité des actifs des entreprises du secteur. Les entreprises de production d'énergie à base de combustibles fossiles sont généralement les plus exposées, tandis que les entreprises de gaz et d'eau ont une exposition plus faible aux risques environnementaux mais doivent faire face à des défis spécifiques à leur sous-industrie tels que la sécurité publique. Les producteurs d'énergie renouvelable, quant à eux, affichent l'exposition moyenne la plus faible, en raison de leurs risques environnementaux réduits. Le secteur est actuellement dans une phase de transition critique, sous l'impulsion de réglementations nationales et internationales croissantes, de la baisse des coûts de l'énergie renouvelable et de l'augmentation régulière de la demande mondiale d'électricité. L'électrification émerge comme une stratégie clé pour réduire les émissions de GES dans plusieurs secteurs, intensifiant la pression sur l'industrie. Cette transition est également facilitée par le déploiement concurrentiel des technologies photovoltaïques et éoliennes, qui devraient représenter 25 % du mix énergétique d'ici 2028, selon l'AIE. De plus, dans le cadre des efforts visant à atteindre un scénario "zéro émission" d'ici 2035 pour les économies avancées et d'ici 2040 à l'échelle mondiale, les entreprises de services publics sont confrontées à une pression supplémentaire pour éliminer rapidement le charbon thermique. Cette source d'énergie, étant un facteur principal du changement climatique d'origine humaine, nécessite une action urgente. Les services publics doivent également faire face à des menaces émergentes telles que les cyberattaques et les impacts physiques du changement climatique, projetés pour s'aggraver en gravité. Intégrer efficacement les considérations ESG dans les stratégies commerciales est primordial pour que les services publics puissent naviguer dans ces défis complexes tout en stimulant la transition énergétique. Cela implique des investissements stratégiques dans les énergies renouvelables, dans des infrastructures résilientes et dans des initiatives robustes d'engagement communautaire. De plus, des cadres de gouvernance solides sont essentiels pour se conformer à l'évolution des réglementations et répondre aux attentes des parties prenantes dans ce paysage dynamique.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Février 2024

Les chiffres économiques publiés en février sont restés, dans l'ensemble, bons aux Etats-Unis et médiocres en Europe. Dans les économies émergentes, une légère amélioration a été observée. Aux Etats-Unis comme en Europe, la désinflation a continué, mais de façon moins rapide que fin 2023. Les grandes banques centrales occidentales ont réitéré qu'elles baisseraient probablement leurs taux au cours des prochains mois, mais peut-être un peu plus tardivement qu'attendu par les marchés. Les actions sont restées orientées à la hausse. Les rendements obligataires ont poursuivi leur rebond entamé en janvier. Le mois de février a été rythmé par les chiffres de l'inflation en baisse par rapport au mois précédent en Zone Euro et aux Etats-Unis, même si ceux-ci demeurent au-dessus de l'objectif de moyen terme fixé à 2% par les Banques Centrales. Cependant, la résilience de l'inflation dans le secteur des services a fait ressortir des chiffres d'inflation au-delà des attentes de marché provoquant une envolée des rendements obligataires. Ainsi le taux souverain américain à 10 ans termine le mois de février à 4.25% soit + 0.34% par rapport au mois précédent. En Zone Euro, les taux sont également en hausse sur le mois avec le taux à 10 ans français qui ressort fin février à 2.88%, tandis que le Bund allemand affiche 2.41% (+0.25%). Les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.84% et 3.28%. En février, le marché du crédit a connu un resserrement général des spreads, malgré un changement notable au cours de la dernière semaine, où le rallye des spreads a marqué une pause après des mois de performance. Février a marqué un mois record en terme de volume d'émission, avec un total de 66 milliards d'euros, principalement dans le segment Investment Grade. Les émissions primaires ont été largement sursouscrites, avec un grand nombre de demandes, ce qui a entraîné une compression des primes pour les nouvelles émissions. Dans ce contexte, sur le marché obligataire, nous avons profité de la hausse des taux pour renforcer la durée de nos portefeuilles qui s'inscrit plus significativement au-dessus de celle de nos indices de références. Quant au positionnement géographique, nous sommes toujours surpondérés sur les obligations souveraines américaines. En zone euro les obligations espagnoles et portugaises offrent un portage attractif et demeurent surpondérées au détriment de celles des pays semi core (France et Belgique). Les pays émergents ont pour la plupart accentué leur cycle d'assouplissement monétaire ce qui nous conforte dans le maintien de notre exposition sur les obligations émergentes en devise locale. Enfin, nous conservons une attitude sélective et positive sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. Cette classe d'actif nous semble attractive notamment grâce à son portage qui reste élevé, mais également grâce au potentiel de réduction supplémentaire des spreads que nous anticipons. Au cours du mois de février, nous sommes passés légèrement surpondérés sur les marchés actions de la zone euro car le rebond des indicateurs PMI semblent marquer le point bas de l'activité économique. Outre ce point, la valorisation reste attractive dans la zone et la décote s'est amplifiée par rapport aux Etats-Unis. Si la saison des résultats s'est avérée moins positive en Europe qu'aux Etats-Unis, la majorité des entreprises européennes de qualité ont affiché des résultats en ligne ou supérieurs aux attentes et pointent vers un rebond de la croissance de leur chiffre d'affaires au deuxième semestre. Le passage à une sur pondération zone euro s'est faite aux dépens de notre position actions émergentes totalement vendue. Le contexte géopolitique nous semble défavorable aux émergents et la Chine peine à redynamiser son économie faute d'un plan de relance massif. Les derniers chiffres publiés en Chine montrent en effet des exportations toujours faibles, une consommation des ménages atone et un secteur immobilier qui reste sinistré malgré les efforts des autorités chinoises pour assainir la situation des promoteurs et relancer la vente de logements. Sur le plan sectoriel, nous conservons une approche équilibrée entre les secteurs cycliques et défensifs ainsi qu'une construction de portefeuille équilibrée entre les styles de gestion « value » et « croissance ». Le style croissance a toutefois été augmenté par le biais d'un renforcement du secteur technologique. C'est dans le secteur technologique qu'il y a eu le plus de surprises positives sur les bénéficiaires et ces valeurs devraient continuer à afficher des perspectives de croissance solides tirées notamment par le fort développement de l'intelligence artificielle. A contrario, nous avons préféré sortir totalement notre exposition au secteur des services aux collectivités malgré la baisse observée depuis le début d'année. Les perspectives ne nous semblent toujours pas favorables dans un contexte de remontée des taux en ce début d'année et de chute des prix du gaz et de l'électricité. Ce contexte a entraîné pour plusieurs sociétés du secteur des révisions à la baisse des perspectives 2024 communiquées lors de leurs publications. Le choix d'un allègement de l'exposition au secteur des matières premières a lui aussi été effectué face à la reprise anémique de l'économie chinoise qui est notamment pénalisée par la crise persistante de son secteur immobilier. Parmi les secteurs cycliques, nous conservons notre exposition au secteur automobile qui présentent une décote de valorisation excessive par rapport au marché. Les publications d'entreprises du secteur se sont avérées majoritairement au-dessus des attentes avec notamment une résilience plus forte qu'attendue des marges et des FCF élevés qui devraient pouvoir soutenir une nouvelle progression des titres.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Nous maintenons aussi notre exposition aux assurances et aux banques car leurs bilans et leurs perspectives continuent d'être favorables. En parallèle, sur les secteurs défensifs nous conservons notre exposition sur les services de télécommunication qui présente une faible valorisation et qui retrouve de la dynamique sur le chiffre d'affaires et la marge grâce à des hausses de prix sur les forfaits et à un ralentissement des investissements dans le déploiement de la fibre. Nous conservons aussi un positionnement autour de la neutralité sur le secteur de l'alimentation et des boissons qui présente des histoires de restructuration comme Danone et une forte décote de valorisation par rapport à son historique. Cette décote devrait notamment se résorber sur la partie boissons grâce à la reprise progressive de la consommation en Chine et aux États-Unis. Secteur : Services Publics : Le secteur des services publics, englobant des services essentiels tels que l'électricité, le gaz et l'eau, évolue dans un paysage riche en risques et opportunités ESG significatifs. Les scores ESG présentent des variations régionales, l'Europe étant en tête tandis que l'Asie est à la traîne, accentuant les risques liés à la décarbonisation, à la gestion des émissions, à l'élimination des déchets, aux relations avec les communautés, à l'utilisation des ressources et à la gouvernance des produits. L'exposition aux problématiques ESG peut être largement attribuée à la diversité des actifs des entreprises du secteur. Les entreprises de production d'énergie à base de combustibles fossiles sont généralement les plus exposées, tandis que les entreprises de gaz et d'eau ont une exposition plus faible aux risques environnementaux mais doivent faire face à des défis spécifiques à leur sous-industrie tels que la sécurité publique. Les producteurs d'énergie renouvelable, quant à eux, affichent l'exposition moyenne la plus faible, en raison de leurs risques environnementaux réduits. Le secteur est actuellement dans une phase de transition critique, sous l'impulsion de réglementations nationales et internationales croissantes, de la baisse des coûts de l'énergie renouvelable et de l'augmentation régulière de la demande mondiale d'électricité. L'électrification émerge comme une stratégie clé pour réduire les émissions de GES dans plusieurs secteurs, intensifiant la pression sur l'industrie. Cette transition est également facilitée par le déploiement concurrentiel des technologies photovoltaïques et éoliennes, qui devraient représenter 25 % du mix énergétique d'ici 2028, selon l'AIE. De plus, dans le cadre des efforts visant à atteindre un scénario "zéro émission" d'ici 2035 pour les économies avancées et d'ici 2040 à l'échelle mondiale, les entreprises de services publics sont confrontées à une pression supplémentaire pour éliminer rapidement le charbon thermique. Cette source d'énergie, étant un facteur principal du changement climatique d'origine humaine, nécessite une action urgente. Les services publics doivent également faire face à des menaces émergentes telles que les cyberattaques et les impacts physiques du changement climatique, projetés pour s'aggraver en gravité. Intégrer efficacement les considérations ESG dans les stratégies commerciales est primordial pour que les services publics puissent naviguer dans ces défis complexes tout en stimulant la transition énergétique. Cela implique des investissements stratégiques dans les énergies renouvelables, dans des infrastructures résilientes et dans des initiatives robustes d'engagement communautaire. De plus, des cadres de gouvernance solides sont essentiels pour se conformer à l'évolution des réglementations et répondre aux attentes des parties prenantes dans ce paysage dynamique.

Mars 2024

Les chiffres économiques publiés en mars ont confirmé la bonne tenue de l'économie américaine. En Europe, ils ont signalé une très légère amélioration à partir d'une situation de quasi-stagnation. Dans les pays émergents, les indicateurs ont plutôt montré des divergences entre régions. De part et d'autre de l'Atlantique, le ralentissement de l'inflation a continué, mais de façon plus graduelle que fin 2023. Sur les marchés, les rendements obligataires sont restés orientés à la hausse et les actions ont poursuivi leur ascension. Dans cet environnement, sur le marché obligataire nous avons maintenu nos précédents choix de positionnement avec une durée de nos portefeuilles qui s'inscrit significativement au-dessus de celle de nos indices de références. Quant au positionnement géographique, nous sommes toujours surpondérés sur les obligations souveraines américaines. En zone euro les obligations espagnoles et portugaises offrent un portage attractif et demeurent surpondérées au détriment de celles des pays semi core (France et Belgique). Les pays émergents ont pour la plupart accentué leur cycle d'assouplissement monétaire ce qui nous conforte dans le maintien de notre exposition sur les obligations émergentes en devise locale. Notre perspective de crédit reste positive mais compte tenu de la belle performance déjà réalisée par les spreads de crédit, nous tablons plus dorénavant sur le portage intéressant de cette classe d'actif. Nous conservons ainsi une attitude sélective et positive sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. Au mois de mars nous n'avons pas fait d'ajustement tactique entre les grandes zones géographiques. Nous avons conservé une approche équilibrée tant au niveau sectoriel entre les secteurs cycliques et défensifs, qu'au niveau des principaux styles de gestion « value » et croissance. Le principal mouvement sur la période a été le renforcement de notre surpondération sur le secteur bancaire, nous avons en particulier une vue positive sur BNP et Intesa Sanpaolo. Après une saison de résultats

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

meilleure qu'attendue et des révisions de BPA haussières, nous considérons que le secteur bancaire est toujours trop décoté par rapport au marché. Les fondamentaux sont solides, la rentabilité sur fonds propres s'est fortement redressée, le risque crédit reste faible et les valeurs bancaires offrent un rendement attrayant entre dividendes et programmes de rachats d'actions. Nous sommes au début de la saison chargée des réunions d'actionnaires, en Europe et aux États-Unis. Comme c'est de plus en plus le cas depuis quelques années, le climat est un sujet central pour les actionnaires. L'accent a été mis sur les résolutions "Say on Climate", qui se présentent en deux parties. La stratégie climatique initiale d'une entreprise fera l'objet d'un vote "Say on Climate" complet et, dans les années à venir, les actionnaires pourront voter soit sur une stratégie climatique continuellement mise à jour, soit sur les progrès réalisés par une entreprise dans le cadre de la stratégie climatique existante. Plus il y aura d'entreprises dotées de stratégies climatiques détaillées et assorties d'une série d'objectifs, plus il sera facile d'établir des comparaisons entre les groupes de pairs. Ceci est particulièrement important entre les régions, où il peut y avoir des problèmes spécifiques, qui ne sont pas toujours de nature globale. Le méthane est un sujet climatique qui a été typiquement une question régionale et qui gagne de plus en plus d'importance au niveau mondial. Le méthane est un gaz à effet de serre très puissant, qui reste 12 ans dans l'atmosphère, contre plus de 100 ans pour le dioxyde de carbone, et sur 20 ans, le méthane est 84 fois plus puissant que le dioxyde de carbone pour ce qui est du réchauffement. Ces dernières années, l'accent a été mis sur les compagnies pétrolières et gazières internationales et sur les grands producteurs indépendants, mais les petites compagnies pétrolières et gazières et les compagnies pétrolières nationales prennent de plus en plus le méthane au sérieux.

Avril 2024

En avril, les chiffres économiques américains ont fait état d'une conjoncture toujours dynamique malgré quelques déceptions. Ceux de la zone euro ont confirmé une légère amélioration à partir d'une situation très atone. La baisse de l'inflation, plus convaincante en zone euro qu'aux États-Unis, a conduit les marchés à anticiper que la BCE entamerait probablement son cycle de baisse des taux avant la Réserve fédérale. Sur les marchés, les rendements obligataires ont atteint en avril de nouveaux points hauts sur 2024 tandis que les grands indices d'actions ont, en majorité, reculé. Le mois d'avril a enregistré une hausse marquée des rendements obligataires, particulièrement aux États-Unis où le rendement des obligations souveraines à 10 ans s'inscrit en fin de mois à 4.70% (+0.50%). En Allemagne la progression du Bund à 10 ans est de +0.25% sur le mois à 2.60%. Dans cet environnement obligataire nous avons légèrement réduit notre exposition aux taux américains mais gardons dans nos portefeuilles une durée supérieure à celle de nos indices de référence. Nous avons conservé nos précédents choix de positionnement géographique avec une surpondération des obligations d'État portugaises et espagnoles qui offrent un portage attractif. Les pays émergents ont pour la plupart accentué leur cycle d'assouplissement monétaire ce qui nous conforte dans le maintien de notre exposition sur les obligations émergentes en devise locale. Notre perspective sur le marché du crédit reste positive mais compte tenu de la belle performance déjà réalisée par les spreads de crédit, nous tablons plus dorénavant sur le portage intéressant de cette classe d'actif. Nous conservons ainsi une attitude sélective et positive sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. Après la forte hausse enregistrée, les marchés ont consolidé en Avril. Cette baisse s'explique par deux facteurs principaux. D'une part, les investisseurs craignent que la banque centrale américaine retarde la baisse de ces taux directeurs, ce qui a été confirmé par le président de l'institution Mr Powell et, d'autre part, le risque géopolitique s'est accru après l'attaque de l'Iran contre Israël et les craintes d'une extension du conflit au Moyen-Orient. Nous n'avons pas fait évoluer notre allocation actions en conservant une légère surpondération et nous n'avons pas fait d'ajustement tactique entre les zones géographiques. Au niveau sectoriel, nous avons conservé une répartition équilibrée entre secteurs de croissance et secteurs décotés. Le principal mouvement opéré sur la période a consisté à prendre quelques bénéfices sur certaines valeurs de qualité et de croissance avec une forte performance depuis le début d'année. Ces prises de bénéfices se sont faites au profit de valeurs décotées, notamment dans le secteur de l'industrie et de la chimie. Ces secteurs devraient profiter d'une conjoncture économique solide et la chimie devrait particulièrement bénéficier d'un rebond des volumes et de marges. Secteur : Media : Les médias constituent un secteur diversifié, qui comprend non seulement les diffuseurs et éditeurs traditionnels, mais également les agences de publicité, les opérateurs de satellite et les sociétés d'information professionnelle et éducative. Jusqu'à relativement récemment, l'industrie n'a pas fait l'objet d'un examen approfondi en ce qui concerne sa durabilité et son impact social. Cependant, les bouleversements sociétaux de la dernière décennie ont conduit à un réexamen du concept de médias et de contenus responsables. La pandémie de Covid-19 a démontré l'impact des récits médiatiques sur les choix de santé des consommateurs, tandis que le mouvement #MeToo a déclenché un débat sur la diversité et la représentation dans l'industrie,

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

tant à l'écran qu'en dehors. Avec une réglementation croissante en matière de confidentialité et à mesure que de plus en plus d'entreprises se tournent vers l'espace numérique, collectant des quantités toujours plus importantes de données sur les consommateurs, les entreprises médiatiques doivent envisager des moyens de plus en plus sophistiqués pour protéger les informations. En outre, même si le changement climatique n'était pas auparavant considéré comme un risque majeur pour le secteur, en raison de son empreinte environnementale relativement faible, les entreprises envisagent néanmoins les risques de conditions météorologiques extrêmes sur la production et étudient les moyens de travailler avec leurs partenaires et fournisseurs pour contribuer à la réduction des émissions et aux efforts de circularité. Les questions de gouvernance et d'éthique ne sont pas nouvelles pour le secteur, mais avec la consolidation actuelle du secteur, les poursuites antitrust et la réglementation restent un risque. La transformation numérique en cours affecte le secteur de diverses manières. Les médias traditionnels ont subi la pression de leurs concurrents numériques (plateformes de médias sociaux et interactifs), qui constituent une source d'information et de divertissement pour les consommateurs. Cela bouleverse les modèles économiques mais modifie également les préférences des consommateurs et le degré de confiance dans les médias traditionnels. La fracture numérique croissante au sein des pays et entre eux crée à la fois des risques et des opportunités pour les entreprises médiatiques. La numérisation des médias donne également lieu à davantage de travail indépendant (donc souvent précaire) et alimente encore davantage la concurrence pour les talents. En outre, l'IA présente un nouvel ensemble d'opportunités et de défis, avec des inquiétudes croissantes quant à l'avenir du travail dans le secteur, à la propriété intellectuelle et aux droits d'auteur, ainsi qu'à la production créative. Malgré ces défis, il existe également des opportunités liées à l'évolution des attentes sociétales et aux diverses mégatendances affectant les entreprises médiatiques. Il s'agit notamment de la promotion de la science et de l'éducation, de la liaison des efforts de diversité et d'inclusion (D&I) au sein des entreprises avec le contenu à l'écran et de processus de production plus responsables et durables.

Mai 2024

Les chiffres économiques parus en mai ont montré des inflexions divergentes de part et d'autre de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, l'activité a semblé ralentir légèrement à partir d'une dynamique vigoureuse et l'inflation, bien que toujours élevée, n'a pas surpris à la hausse à la différence des mois précédents. En zone euro, le climat des affaires a poursuivi sa lente amélioration à partir d'une situation très atone et l'inflation a légèrement ré-accélééré après plusieurs mois de baisse. La BCE a continué de signaler une 1ère baisse de taux en juin tandis que la Fed n'a pas communiqué précisément sur la date de ses prochains mouvements. Sur les marchés, les rendements obligataires ont augmenté et les actions ont progressé. Dans la continuité du mois d'avril, le mois de mai a vu la poursuite de la hausse des rendements obligataires, particulièrement en Europe où le taux rendement des obligations souveraines allemandes à 10 ans s'inscrit en fin de mois à 2.70%. En parallèle, aux Etats-Unis, le taux de rendement à 10 ans a baissé de 0.20% et il clôture à 4.50% notamment grâce à un chiffre d'inflation américaine et des statistiques sur l'emploi rassurants. Dans ce contexte, nous avons conservé une surpondération obligataire sur l'Euro et les Etats-Unis, et nous cherchons un point de sortie sur les Etats-Unis compte tenu de la perspective des élections américaines qui devraient peser sur l'inflation. Nous avons conservé nos choix de positionnement géographique avec une surpondération des obligations d'Etat portugaises et espagnoles qui offrent un portage attractif. Les pays émergents ont pour la plupart accentué leur cycle d'assouplissement monétaire ce qui nous conforte dans le maintien de notre exposition sur les obligations émergentes en devise locale. Notre perspective sur le marché du crédit reste positive mais compte tenu de la performance déjà réalisée, nous tablons dorénavant surtout sur le portage intéressant de cette classe d'actifs. Nous conservons ainsi une attitude sélective et positive sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. Après la consolidation observée en avril, les marchés actions ont rebondi en mai. Ce rebond s'explique par deux facteurs principaux, un repli des taux et une saison de résultats des entreprises pour le compte du premier trimestre au-dessus des attentes de part et d'autre de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, les données plus faibles sur la croissance et sur le marché du travail ainsi qu'un taux d'inflation en léger repli ont, en effet, permis un recul des rendements obligataires et ont rassuré quant aux perspectives de baisse des taux de la banque centrale américaine. Il faut noter le net redressement de la performance des marchés émergents grâce à l'amélioration des données économiques chinoises et aux achats à bon compte après de nombreux trimestres de sous performance par rapport aux marchés développés. Nous avons conservé notre allocation actions en maintenant notre légère surpondération. Tout en gardant notre répartition équilibrée entre secteurs de croissance et secteurs décotés nous avons effectué quelques ajustements tactiques. Nous avons notamment continué à prendre quelques bénéfiques sur des titres de qualité en forte surperformance depuis le début d'année pour renforcer des titres qui nous semblent trop décotés. Nous avons aussi effectué des arbitrages

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

relatifs au sein du secteur bancaire et renforcé le secteur immobilier qui devrait bénéficier du recul des taux. Les Soins basés sur la valeur : Aujourd'hui, les systèmes de santé sont soumis à des pressions pour dépenser leurs ressources de manière efficace souligne CORDIS, l'organisme de recherche de l'Union Européenne. Ces défis financiers feraient ainsi passer le modèle traditionnel de « fee-for-service » au modèle de « fee-for-performance ». Ce concept, également appelé « Value-Based Care », se caractérise par l'amélioration des résultats en matière de santé mesurés désormais par rapport aux coûts. Une notion qui fait opposition à une logique traditionnelle de volume qui auparavant poussait le système de santé à réaliser le plus d'actes médicaux possibles par patient (Scanner, IRM, surmédication, etc.). Désormais enseigné à Harvard comme à l'Université de Paris Cité en coopération avec l'hôpital Necker, le VBC s'annonce comme composante essentielle des politiques de santé de demain. Chaque entreprise aura donc intérêt à concurrencer les autres en termes de coût par patient. Cela pourrait évidemment se faire aux dépens de la qualité de soin comme ce fut le cas pour Orpea en France. Cependant, de telles pratiques demeurent controversées et limitées par la croissance du nombre d'indicateurs autour de la qualité de soin (taux de réadmission, enquête qualité, etc.) ainsi que par le cadre réglementaire. Le système de santé privilégie donc une gestion proactive des patients pour réduire la morbidité de la population. Une étude de Bernstein « Explaining the unexplainable - the US healthcare system » (Octobre 2022) met en avant différentes possibilités pour les entreprises du secteur de la Santé souhaitant se focaliser sur le VBC dont : 1. La construction et l'acquisition de cliniques (maisons de retraites, centres spécialisés, etc.); 2. L'innovation technique pour le diagnostic et le suivi des patients (IA, digitalisation, plateformes de suivi, Internet des Objets).

Juin 2024

Au mois de juin, l'économie mondiale a confirmé un léger ralentissement et l'inflation a retrouvé une tendance baissière. La Banque centrale européenne (BCE) a initié une première baisse de taux alors que la Réserve Fédérale (Fed) et la Banque d'Angleterre préfèrent temporiser. Le marché obligataire est resté volatil dans un contexte (géo)politique incertain, alors que les marchés actions enregistrent une performance faible mais positive. Le dollar américain a gagné +1.2%, l'or oscille autour de \$2300 par once et le pétrole a progressé de 5%. Le contexte d'un marché obligataire toujours volatil et dans l'attente incertaine d'une baisse des taux directeurs de la FED nous a conduit à solder notre exposition aux obligations souveraines américaines, d'autant plus que la perspective des élections présidentielles pourrait faire remonter les anticipations d'inflation. Nous affichons une sensibilité globale de nos portefeuilles au taux d'intérêt légèrement supérieure à celle de nos indices de référence, en lien avec une surpondération sur l'Espagne et le Portugal, que nous avons maintenue en raison d'un portage attractif. Notre perspective sur le marché du crédit reste positive mais compte tenu de la performance déjà réalisée, nous tablons dorénavant surtout sur le portage intéressant de cette classe d'actifs. Nous conservons ainsi une attitude sélective et positive sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. Au cours du mois nous avons légèrement diminué notre allocation actions en réduisant notre position sur les petites et moyennes capitalisations de la zone euro. Au niveau sectoriel, nous n'avons pas modifié notre positionnement et concernant notre sélection de titres nous avons profité de la volatilité engendrée par les élections françaises pour renforcer certaines valeurs en nette baisse dont les fondamentaux ne sont pas remis en cause. Secteur : Aérospatiale et défense : Le secteur de l'aérospatiale et de la défense (A&D), est difficile d'accès: les entreprises d'A&D utilisent des technologies de haut niveau et le développement de leurs produits nécessite un financement important. En ce qui concerne la partie aéronautique du secteur, les entreprises sont liées entre elles, les constructeurs travaillant avec les motoristes pour développer de nouveaux avions. En raison de l'impossibilité de développer en interne tous les aspects d'un projet, les entreprises sont très interdépendantes les unes des autres. En 2024, ce secteur est soumis à des évolutions significatives : 1. Une accélération des budgets gouvernementaux liés à la défense suite à une situation géopolitique très instable au niveau mondial. 2. Des progrès technologiques notamment en matière de cybersécurité en lien avec l'innovation continue en particulier grâce à l'intelligence artificielle. 3. Une accélération des efforts en faveur d'une aviation « verte », avec le développement d'avions plus économes en carburant, de carburants d'aviation durables et de efforts de recherche sur les systèmes de propulsion électrique.

Juillet 2024

La reprise de l'activité en Europe s'est confirmée en juin certains pays ayant compensé les performances décevantes en Allemagne. Aux États-Unis, les marchés ont été dominés par les attentes de la politique monétaire de la Fed et les signaux de ralentissement économique. Les décisions de la BOJ et les tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont entraîné une volatilité accrue des marchés émergents. Les investisseurs restent attentifs aux développements économiques et aux décisions des banques centrales au second

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

semestre. Le contexte d'élections européennes et de recrudescence des tensions géopolitiques a entraîné un regain d'aversion au risque et de volatilité sur les marchés obligataires. Ainsi, parmi les emprunts souverains de la zone euro, les rendements de la France et des pays périphériques se sont notablement écartés de ceux de l'Allemagne, ce qui nous a conduit à augmenter notre exposition sur l'Italie au début du mois de juillet. Nous affichons dorénavant dans nos portefeuilles une sensibilité globale au taux au-dessus de celle de nos indices de référence. Notre exposition géographique reflète une surexposition sur l'Allemagne et les pays périphériques qui offrent toujours un portage attractif, nous sommes également sous-pondérés sur la France compte tenu du contexte politique incertain. Notre perspective sur le marché du crédit reste positive et nous amène à afficher une légère surexposition sur cette classe d'actif. Nous conservons cependant une attitude sélective sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. Les marchés actions ont terminé le mois en légère hausse dans un contexte de nette augmentation de la volatilité alors que les données d'activité marquent le pas et que la saison de publications de résultats pour le deuxième trimestre bat son plein. Avec deux-tiers des résultats publiés, force est de constater une meilleure tendance aux Etats-Unis qu'en Europe où un certain nombre d'entreprises sont plus prudentes dans leurs commentaires en invoquant notamment l'impact du ralentissement chinois. Au niveau sectoriel, il est effectivement notable qu'il y a plus de déceptions dans les secteurs cycliques à l'exception des financières que dans les secteurs plus défensifs. Même si la plupart des publications des grandes entreprises technologiques américaines ont rassuré, le secteur a été particulièrement volatile impacté par des prises de bénéfices et des déclarations politiques laissant craindre plus de restrictions envers la Chine. Au cours du mois, nous avons diminué notre exposition aux petites et moyennes capitalisations de la zone euro au profit des petites et moyennes capitalisations du Royaume-Uni qui bénéficient d'une structure sectorielle plus défensive, de valorisations relatives favorables et d'un gouvernement récemment élu désireux de relancer la croissance et plus pro-européen ce qui devrait aider à réduire la décote du marché anglais. Secteur Assurance : Les principaux enjeux ESG pour le secteur d'assurance sont : le changement climatique, le marketing responsable, la sécurité cyber et l'inclusion financière. Le secteur fait face aux enjeux ESG directement par le biais de ses propres opérations, mais aussi indirectement par son rôle d'investisseur et de gestionnaire de risques. Les assureurs ont un rôle primordial à jouer dans la gestion du risque climatique. Par leurs politiques d'investissement et de souscription ils peuvent apporter une contribution importante à la transition énergétique. De plus, les assureurs ont un rôle social à jouer en mutualisant le risque entre assurés. En tant que propriétaire et gestionnaire d'une large quantité de données clients, le secteur doit accorder une attention particulière à la confidentialité et la sécurité des données. Grâce à son offre de micro-assurance, le secteur peut aider les populations vulnérables à devenir plus résilientes sur le plan économique.

Août 2024

Le mois d'août n'aura pas été de tout repos pour les investisseurs avec de forts mouvements des marchés d'action, une hausse surprise des taux d'intérêt de la Banque du Japon et des craintes de récession aux Etats-Unis dans un contexte (géo)politique instable. La croissance donne des signes de ralentissement et l'inflation se rapproche de l'objectif des banques centrales. Après une forte chute la première semaine, les marchés d'action terminent en légère hausse, alors que les taux d'intérêts ont globalement baissé. Les dernières données publiées ont souligné la normalisation du marché de l'emploi américain, ce qui ajouté au discours de J. Powell lors du symposium de Jackson Hole, a permis une nette détente des rendements obligataires souverains américains, plus particulièrement sur le segment court. Le marché anticipe dorénavant 1% de baisse des taux directeurs d'ici la fin de l'année, ce qui à nos yeux limite à court terme le potentiel de baisse supplémentaire des taux US. Dans ce contexte, nous avons initié une position vendeuse d'obligations US à 5 ans. Nos portefeuilles affichent désormais une sensibilité aux taux d'intérêt neutre par rapport à leurs indices de référence. D'un point de vue géographique nous sommes toujours surpondérés sur l'Italie, l'Espagne et le Portugal au détriment de la France. Notre perspective sur le marché du crédit reste positive et nous a conduit à renforcer notre exposition sur les obligations d'émetteurs privés en euros et de bonne notation (Investment Grade). Nous conservons cependant une attitude sélective sur cette classe d'actif, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. Après un début de mois en baisse sur fond de craintes de récession aux Etats-Unis à la suite d'un faible indice d'activité dans le secteur manufacturier et de chiffres de l'emploi US jugés décevants, les marchés se sont redressés, rassurés par une série de données économiques qui confirment la bonne santé globale de l'économie américaine et qui prêchent pour un scénario d'atterrissage en douceur. Le nouveau ralentissement du taux d'inflation annuel aux Etats-Unis et la déclaration du président de la banque centrale américaine confirmant une réduction des taux à venir lors de prochaine réunion de septembre ont aussi permis d'apaiser les inquiétudes. Au niveau de l'allocation nous avons conservé notre

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

légère surpondération actions et nous n'avons pas effectué d'arbitrages entre les grandes zones géographiques. Nous avons procédé à quelques ajustements tactiques au niveau sectoriel en effectuant des arbitrages relatifs dans les secteurs de la pharmacie, de la technologie et des boissons. Nous avons aussi pris quelques bénéfices sur les valeurs financières tout en conservant notre surpondération sur le secteur. Secteur : Divertissement interactif à domicile : Le secteur du divertissement interactif à domicile couvre les entreprises engagées dans la production de produits, de contenus et de services de divertissement interactifs qui peuvent être joués et regardés sur des consoles de jeu, des PC, des téléphones mobiles et des tablettes par le biais d'applications de jeux ou de médias sociaux. Le capital humain est le principal atout et la clé du succès du secteur du divertissement interactif à domicile, qui est une industrie orientée vers les services. Comme pour toute entreprise de services, le succès dépend de la qualité du produit fourni par les travailleurs et les performances des employés sont souvent liées au degré de satisfaction au travail et à la formation reçue par la main-d'oeuvre. Le secteur est animé par les utilisateurs actifs, la fidélité et l'engagement de la communauté, où l'innovation, la créativité et la satisfaction de la qualité et de la fourniture du produit et du service doivent répondre aux attentes des utilisateurs, voire les dépasser. Il est donc important pour le secteur d'acquiescer et de conserver des professionnels et une main-d'oeuvre diversifiés et qualifiés, issus de milieux différents, tout en favorisant une culture de travail inclusive et un environnement de travail respectueux pour l'ensemble de sa main-d'oeuvre. Nous encourageons vivement les entreprises à mettre en place des politiques de diversité, d'équité et d'inclusion (DE&I) et à les divulguer, avec une formation, une communication, des programmes et des procédures appropriés pour favoriser un tel lieu de travail. mettre en place une politique de lutte contre la discrimination et le harcèlement, assortie de procédures adéquates pour protéger les personnes qui dénoncent des abus.

Septembre 2024

Le mois de septembre aura été marqué par une poursuite des baisses des taux directeur des banques centrales et des annonces importantes des autorités chinoises pour soutenir l'économie. L'inflation continue de baisser dans les économies avancées, et les craintes de récession persistent alors que de nombreux indicateurs prédisent une décélération du secteur manufacturier. Les indices actions ont marqué des plus haut et les taux d'intérêt à court et long terme ont baissé. Le dollar baisse alors que l'or continue sa progression. Le pétrole a souffert des perspectives de baisse de la demande et d'un manque de cohésion de l'OPEP. La désinflation se poursuit permettant ainsi aux Banques Centrales des pays développés d'assouplir leur politique monétaire. Un contexte qui a permis un recul des rendements obligataires sur toute la courbe, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe. Le discours de Powell accompagnant la baisse des taux directeurs de la FED de - 0.50% a ravivé les anticipations de détente des Fed Funds, et le marché table dorénavant sur 2 à 3 baisses de taux supplémentaires. Nous avons dès lors soldé la position vendeuse d'obligations souveraines US à 5 ans initiée cet été. Nos portefeuilles affichent dorénavant une sensibilité au taux d'intérêt supérieure à leur indice de référence. D'un point de vue géographique nous sommes toujours surpondérés sur l'Italie, l'Espagne et le Portugal au détriment de la France. Notre perspective sur le marché du crédit reste positive et nous a conduit à maintenir notre surexposition sur les obligations d'émetteurs privés en euros et de bonne notation (Investment Grade) qui offrent un portage (rendement) intéressant. Nous conservons cependant une attitude sélective sur cette classe d'actif, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. Après un début de mois baissier marqué notamment par la confirmation du ralentissement en Chine et d'une croissance plus faible que prévu en zone euro, les marchés se sont redressés pour terminer le mois en légère hausse. Ce rebond a notamment été soutenu par les baisses de taux directeurs de la banque centrale américaine (-0.50% à 5%), de de la banque centrale européenne (-0.25% à 3.50%) et par les mesures de relance monétaire et budgétaire annoncées en Chine. Si les baisses de taux étaient attendues, c'est surtout le discours du président de la FED qui a rassuré les marchés. Mr Powell a signalé qu'il n'agissait pas face à une inquiétude sur la croissance mais bien car les données d'inflation renforçaient sa confiance dans une normalisation rapide. Il a clairement signalé que sa principale mission était dorénavant de conserver le marché de l'emploi dans une situation solide. La décision de la Chine était plus inattendue car ce volontarisme était espéré de longue date par les investisseurs. Le Politburo chinois a annoncé simultanément des baisses de taux, une augmentation des dépenses fiscales, sa volonté de stabilisation de l'immobilier et des mesures de soutien à la consommation. Dans ce contexte, nous avons renforcé légèrement notre sur pondération actions en constituant une position sur la Chine dont la croissance devrait s'améliorer avec ces mesures de soutien. La forte sous performance du marché actions chinois depuis plusieurs années et un rebond de la pondération allouée par les investisseurs qui est proche des plus bas historiques sont aussi d'autres facteurs qui devraient permettre de soutenir la performance des actions chinoises. Secteur : Chimie : Le secteur de la chimie est divisé en cinq sous-secteurs : les produits chimiques de base, les produits chimiques diversifiés, les engrais

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

et produits chimiques agricoles, les gaz industriels, et les produits chimiques spécialisés. L'hétérogénéité du secteur explique les approches variées et ainsi spécifiques aux différents enjeux de chaque activité. Dans son ensemble, l'industrie chimique représente 5,8 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). C'est pourquoi la décarbonisation du secteur représente un enjeu particulièrement important. Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, les émissions directes de GES du secteur devaient être réduites en absolue de près de 10 % d'ici 2030 (AIE, 2022), ce qui dans un contexte d'augmentation de la demande en produits chimiques primaires - +25 % sur la même période - implique une réduction d'autant plus importante en intensité. Chaque sous-secteur a des activités particulières qui posent des défis uniques en matière de réduction des émissions. Certains sous-secteurs, comme celui des engrais, sont particulièrement difficiles à décarboner en raison de leurs caractéristiques techniques. Grâce à l'innovation et à l'optimisation des processus, le secteur enregistre cependant une baisse relative des émissions de GES et de la consommation énergétique. Au-delà de la réduction de ses émissions opérationnelles, le secteur de la chimie joue un rôle clé dans le développement de solutions de chimie verte et dans la recherche d'alternatives aux substances chimiques dangereuses, pour préserver l'environnement et la santé publique.

Octobre 2024

Octobre a été marqué par une poursuite de la baisse de l'inflation particulièrement en Europe, et un ralentissement de l'activité économique en Chine et en Allemagne alors que l'économie américaine reste résiliente. Malgré ce contexte plutôt favorable aux baisses de taux directeurs, les taux d'intérêt à court et moyen terme ont augmenté face au double défi géopolitique et de finances publiques auquel les gouvernements occidentaux sont confrontés. Les tensions au Moyen-Orient ont provoqué une forte volatilité pétrole avec des hausses temporaires à \$81 par baril de Brent, suivi d'une correction rapide à \$73 en fin de mois. Sur les marchés, la volatilité a été élevée pour les indices actions. Le dollar s'est renforcé face à plusieurs devises, l'or a passé la barre des 2700\$ l'once, et les matières premières ont évolué au gré des événements géopolitiques. Malgré la poursuite de la désinflation qui a permis à la BCE d'accentuer sa politique de baisse de taux, les rendements obligataires ont fortement progressé en octobre, aussi bien en Europe qu'aux Etats Unis (+30 et 40 bp respectivement à 10 ans). Les inquiétudes sur l'accentuation des déficits publics se renforcent notamment à la veille des élections américaines. Nous avons renforcé légèrement notre sensibilité au taux d'intérêt en nous exposant au marché obligataire UK à 10 ans, nos portefeuilles s'inscrivent dorénavant avec une sensibilité clairement supérieure à celle de leur indice de référence. Au sein de la Zone Euro nous n'avons pas modifié notre positionnement qui affiche une surpondération sur les pays périphériques, Italie, Espagne et Portugal au détriment de pays semi core notamment la France. Notre perspective sur le marché du crédit reste positive et nous a conduit à maintenir notre surexposition sur les obligations d'émetteurs privés en euros et de bonne notation (Investment Grade) qui offrent un portage (rendement) intéressant. Nous conservons cependant une attitude sélective sur cette classe d'actif, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. En octobre, les marchés actions européens et émergents se sont repliés et le marché américain est resté proche de l'équilibre. Ce repli s'explique par l'incertitude quant au niveau du plan de relance chinois et par la remontée des taux longs. Cette tension sur les marchés obligataires peut s'expliquer par des données économiques solides aux Etats-Unis et par des marchés qui misent sur l'élection de Mr Trump et donc la mise en place d'un programme largement inflationniste. Le mois a aussi été marqué par le début de la saison de publications de résultats pour le troisième trimestre. A ce stade, si la majorité des entreprises ont surpris positivement au niveau des bénéfices, on peut noter une légère déception au niveau de la croissance du chiffre d'affaires avec un plus faible taux de sociétés qui battent les attentes. Les secteurs qui affichent les moins bonnes publications sont la consommation discrétionnaire (automobile et luxe) et l'industrie. Ceux qui surprennent le plus positivement sont les financières et les télécoms. Au cours de la période, nous avons diminué notre exposition au secteur technologique en réduisant notamment les semi-conducteurs pour renforcer les valeurs financières. Nous avons aussi augmenté notre exposition au secteur immobilier dont les publications se sont avérées rassurantes et dont les perspectives s'améliorent. Secteur : Automobile : L'industrie automobile est en pleine mutation et vit plusieurs révolutions en même temps : celles de la motorisation, de l'autonomisation et des nouvelles mobilités. Les impacts ESG associés sont multiples. A court terme, l'enjeu majeur reste la « voiture verte » à travers la réduction de l'impact environnemental des véhicules commercialisés. Les nouvelles réglementations, les nouveaux cycles d'homologations et les décisions politiques contraignantes sont également des éléments structurant pour le secteur. La sécurité des véhicules et les conditions de travail constituent tout autant des thèmes matériels pour l'industrie. Enfin l'actualité récente met également en exergue l'importance de la gouvernance dans le secteur.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Novembre 2024

Le mois de novembre 2024 a été marqué par l'élection de Donald Trump aux États-Unis, une détérioration des perspectives économiques en Europe et des défis croissants pour les pays émergents en particulier la Chine. Les marchés financiers positionnés pour une victoire de Trump, ont subi une forte volatilité des taux d'intérêts, et oscillé entre opportunités sectorielles et prudence face aux incertitudes. Le dollar s'est renforcé, le pétrole termine inchangé malgré une forte volatilité et l'or a perdu 3.7%. Les thématiques liées à l'intelligence artificielle restent des moteurs de performance, mais l'attentisme s'est peu à peu installé. En effet, depuis l'élection de Donald Trump, les investisseurs s'inquiètent des répercussions des tensions commerciales à venir sur l'inflation et la politique monétaire de la Fed. Novembre a enregistré une détente des rendements obligataires qui s'est accentuée en toute fin de mois, particulièrement en zone euro en raison de craintes relatives à la croissance et de déclarations de membres de la BCE favorisant les baisses de taux directeurs. Nos portefeuilles ont renforcé leur sous-exposition sur les obligations souveraines françaises du fait des risques politiques actuels. Nous avons soldé notre exposition sur les obligations souveraines UK compte tenu du contexte budgétaire qui risque de peser sur les taux. Nos portefeuilles affichent dorénavant une sensibilité au taux d'intérêt légèrement supérieure à leur indice de référence. D'un point de vue géographique nous sommes toujours surpondérés sur l'Italie, l'Espagne et le Portugal au détriment de la France dont les perspectives budgétaires sont très incertaines. Cependant nous restons flexibles dans notre positionnement en terme de durée, afin de profiter de la volatilité des marchés qui permet des prises de positions plus tactiques. Sur le marché du crédit, en raison de la recherche de rendement, nous maintenons une surpondération sur les émetteurs européens de bonne notation (catégorie Investment Grade). Ces investissements sur les obligations privées nécessitent néanmoins d'être sélectif sur la qualité et la liquidité de l'émetteur, ils permettent ainsi de bénéficier du portage attractif de cette classe d'actif. En novembre, il y a eu une nette divergence de performances entre les zones géographiques avec le recul des marchés boursiers européens et émergents et la forte hausse des marchés américains suite à la large victoire de Donald Trump. Les marchés ont salué les volets pro-croissance de sa future politique que sont la baisse d'imposition des entreprises et la volonté de dérégulation économique. Outre ce catalyseur principal, la nouvelle baisse de taux de la banque centrale américaine de 0.25% à 4,75% a été bien accueillie et les dernières données économiques montrent une nouvelle fois la résilience de l'économie américaine avec un rebond de l'activité dans les services, une consommation des ménages robuste et un marché du travail qui reste solide. En zone Euro, les derniers chiffres parus en novembre sont venus confirmer que l'activité économique restait faible avec notamment un fléchissement dans le secteur des services. En Chine, les indicateurs se sont légèrement redressés mais les mesures annoncées par le conseil national du peuple pour relancer l'économie se sont avérées insuffisantes. Si cet organe décisionnel a dévoilé un plan significatif de refinancement des dettes des collectivités locales il n'y a pas eu de nouvelles mesures directes en faveur de la consommation des ménages, ni de plan pour assainir le secteur immobilier. Les craintes liées aux potentiels tarifs douaniers que l'administration Trump souhaite imposer ont aussi pesé sur la performance des marchés européens et chinois. La saison de publications des résultats pour le troisième trimestre qui touche à sa fin s'est avérée globalement positive au niveau des bénéfices avec approximativement 60% des sociétés européennes et 80% des sociétés américaines qui ont battu les estimations. Au niveau du chiffre d'affaires, la situation est plus mitigée avec une proportion d'entreprises dépassant les estimations de ventes qui est plus faible que les trimestres précédents tant aux États-Unis qu'en Europe. Au cours de la période, nous avons conservé notre vue constructive avec une légère surpondération actions. Au niveau géographique, nous avons préféré vendre la position initiée le mois dernier sur les actions chinoises suite aux annonces insuffisantes quant au plan de relance et nous avons constitué une position sur les petites et moyennes capitalisations américaines qui devraient en premier lieu bénéficier des baisses d'imposition et de la volonté affichée par Donald Trump de relocaliser. Au niveau de la sélection de titres nous avons notamment augmenté la part des entreprises européennes exposées aux États-Unis et renforcé les valeurs financières et industrielles américaines. Secteur : Agroalimentaire et Boissons : Le secteur de l'agroalimentaire et des boissons est un pilier fondamental de l'économie mondiale, représentant une part essentielle de l'industrie manufacturière et répondant aux besoins fondamentaux des populations en matière d'alimentation et de consommation. Ce secteur regroupe une grande diversité d'acteurs, allant des multinationales spécialisées dans les produits transformés, les confiseries et les boissons, aux producteurs locaux et aux entreprises innovantes axées sur les produits biologiques et les nouvelles tendances nutritionnelles. Dynamique et en constante évolution, il s'adapte aux attentes croissantes des consommateurs en matière de santé, de durabilité et de transparence.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Décembre 2024

En décembre, des données économiques solides en provenance des États-Unis ont contribué à rassurer les investisseurs sur les perspectives de croissance à moyen terme. La Réserve Fédérale a de nouveau baissé ses taux directeurs de -25 points de base (pdb) dans la fourchette [4.25% - 4.5%], elle reste néanmoins vigilante face au risque de reprise de l'inflation. En Europe, La croissance économique a continué de donner des signes de faiblesse. L'inflation de la zone euro devrait rester supérieure à l'objectif de 2 % de la BCE qui a pourtant baissé ses taux directeurs de 25 pdb ramenant le taux de dépôt à 3,00%. Dans ce contexte, les rendements obligataires sont en hausse au cours du mois tandis que le marché action présente des résultats contrastés face à une volatilité persistante. En décembre les rendements obligataires ont connu une nette progression et ce malgré les baisses de taux de la BCE et de la Réserve Fédérale américaine. Aux États-Unis, ce mouvement s'explique à la fois par la solidité des données macroéconomiques ainsi que par le discours de la FED qui annonce une plus grande prudence quant à la poursuite du cycle de baisse de ses taux directeurs. Les rendements à long terme ont plus progressé confirmant ainsi la pentification de la courbe des taux. L'Europe par effet de contagion a également subi une hausse de ses rendements obligataires. Nous avons peu modifié l'exposition de nos portefeuilles sur la partie taux, seule une exposition sur les obligations subordonnées européennes offrant un rendement très attractif et permettant d'améliorer le portage des fonds a été rajoutée. Nos portefeuilles affichent au final une sensibilité au taux d'intérêt légèrement supérieure à leur indice de référence. D'un point de vue géographique nous sommes toujours surpondérés sur l'Italie, l'Espagne et le Portugal au détriment de la France dont les perspectives budgétaires sont très incertaines. Cependant nous restons flexibles dans notre positionnement en terme de duration, afin de profiter de la volatilité des marchés qui permet des prises de positions plus tactiques. Sur le marché du crédit, en raison de la recherche de rendement, nous maintenons une surpondération sur les émetteurs européens de bonne notation (catégorie Investment Grade). Ces investissements sur les obligations privées nécessitent néanmoins d'être sélectif sur la qualité et la liquidité de l'émetteur, ils permettent ainsi de bénéficier du portage attractif de cette classe d'actif. En décembre, le marché américain et son indice phare S&P500 se sont inscrits en baisse. Cette prise de bénéfices est notamment liée au discours plus restrictif de la banque centrale américaine. L'indice des valeurs technologiques américaines s'est toutefois démarqué en affichant une légère hausse. Cette hausse est notamment liée aux excellents résultats de la société de semi-conducteurs et d'infrastructures informatiques Broadcom qui montrent une forte croissance des revenus liés à l'intelligence artificielle. A contrario, les marchés européens ont progressé, portés par des achats à bon compte après la forte sous-performance relative connue en 2024 par rapport aux marchés américains. Aux États-Unis les chiffres économiques sont restés solides avec un rebond de l'indice d'activité composite qui regroupe les services et l'industrie et une révision à la hausse du PIB pour le troisième trimestre à +3.1% d'une année sur l'autre. En zone Euro, l'indice d'activité composite s'est légèrement amélioré grâce à la hausse dans le secteur des services mais l'activité dans l'industrie reste faible. En Chine, les chiffres se sont avérés globalement décevants avec notamment des ventes au détail en-dessous des attentes et la confirmation d'un environnement qui reste déflationniste. Les autorités chinoises ont réitéré leur souhait de stabiliser la croissance avec des mentions explicites de baisses des taux, de soutien à la consommation et de relance budgétaire mais, à défaut de chiffre concret, les marchés sont restés prudents. Au niveau de notre gestion, nous avons augmenté notre surpondération actions en renforçant notre position sur les États-Unis. Au niveau sectoriel nous avons un peu diminué notre exposition au secteur des semi-conducteurs et nous avons augmenté nos positions sur le luxe et les financières américaines. Secteur : Équipements et fournitures pour les soins de santé : Le secteur des équipements et fournitures de soins de santé (ou « MedTech » en abrégé) est étroitement lié à la santé et à la sécurité des patients, voire de l'humanité tout entière, et c'est donc un secteur où les considérations sociales sont par nature relativement plus importantes. Les questions environnementales attirant de plus en plus l'attention des industries, les entreprises MedTech progressent également dans l'élaboration de stratégies de décarbonisation et dans la gestion des questions environnementales telles que les déchets et l'eau. L'intelligence artificielle (IA) étant l'un des domaines d'application, de plus en plus de produits du secteur sont également dotés de fonctions d'IA. Dans ce contexte, à la fin de 2024 et au début de 2025, parmi les sujets ESG pertinents pour MedTech, nous trouvons les deux suivants qui méritent d'être notés : 1. L'IA dans les MedTech. L'IA étant incorporée dans les produits MedTech, apportant des avantages en termes d'efficacité, de coûts et de capacités, nous devrions également prêter attention aux risques liés à l'IA, tels que l'analyse biaisée, le manque d'explicabilité, la violation de la vie privée, etc. 2. L'accès à la santé dans le secteur des technologies médicales. Les patients des pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) souffrent d'un manque important de soins de santé, et les dispositifs et équipements médicaux sont des éléments cruciaux de l'écosystème des soins de santé.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - ASSUREUR (C) en devise EUR : 11,51% / 13,94% avec une Tracking Error de 1,55%
- Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - E2 en devise EUR : 12,52% / 13,94% avec une Tracking Error de 1,55%
- Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - F en devise EUR : 11,85% / 13,94% avec une Tracking Error de 1,55%
- Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - PER (C) en devise EUR : 11,85% / 13,94% avec une Tracking Error de 1,55%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C	86 045 591,48	81 561 892,90
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART Z	25 860 844,68	45 921 742,84
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	7 124 484,33	6 051 835,57
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-25		11 778 494,76
LIF MSCI EMU SC DD SHS-DIS	4 350 538,15	2 299 773,86
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	2 741 210,00	2 150 252,00
AIR LIQ FIN 3.375% 29-05-34	2 381 808,00	2 374 664,38
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.0% 22-11-28	2 189 660,00	2 261 888,52
AMUNDI RESP INV - EUROPEAN CREDIT S C	4 162 664,00	
MICROSOFT CORP	2 788 517,77	1 174 589,22

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Vie du fonds sur l'exercice sous revue

Le conseil de Surveillance du fonds a examiné et approuvé le rapport annuel de l'exercice précédent.

1er octobre 2024 : modification du tableau des frais (scission des frais de gestion financière et des frais administratifs et introduction du forfait).

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Gestion de la liquidité

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 17,09%.

- Effet de Levier :

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 116,67%.

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 114,36%.

N.B : Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

- Droit de rachat du collatéral : 100%.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde², selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité³. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG⁴ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

² Sources Amundi Décembre 2023

³ Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

⁴ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁵,
- armes chimiques et biologiques⁶,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁷.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁸,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁹,
- tabac (*produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises*).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante¹⁰.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants.

⁵ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008)

⁶ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁷ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁸ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁹ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

¹⁰ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

- ***Armement nucléaire***

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :
Amundi Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCPE AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Stéphane COLLAS



Jean-Marc LECAT

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Comptes annuels

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	312 998 296,17
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	312 998 296,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	79 159 399,95
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	79 159 399,95
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	31 321 706,31
OPCVM	31 321 706,31
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	1 370 606,94
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	424 850 009,37
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 723 662,91
Comptes financiers	2 040 294,39
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 763 957,30
Total de l'actif I+II	428 613 966,67

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	381 196 640,43
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	45 346 551,25
Capitaux propres I	426 543 191,68
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	426 543 191,68
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	1 370 605,97
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	1 370 605,97
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	700 169,02
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	700 169,02
Total Passifs : I+II+III+IV	428 613 966,67

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	6 889 382,03
Produits sur obligations	1 393 325,78
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	121 056,76
Sous-total produits sur opérations financières	8 403 764,57
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-4 102,20
Sous-total charges sur opérations financières	-4 102,20
Total revenus financiers nets (A)	8 399 662,37
Autres produits :	
Frais pris en charge par l'entreprise	28 387,18
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-2 518 932,74
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	-15 568,56
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-2 506 114,12
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	5 893 548,25
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-143 608,00
Sous-total revenus nets I = (C+D)	5 749 940,25
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	12 994 564,30
Frais de transactions externes et frais de cession (*)	-11 491,59
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	12 983 072,71
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-284 566,99
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	12 698 505,72

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	27 017 269,61
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	30 333,89
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	27 047 603,50
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-149 498,22
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	26 898 105,28
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (**)	
Résultat net I + II + III + IV + V	45 346 551,25

(*) La ligne « Frais de transactions externes et frais de cession » inclut le remboursement des taxes sur les transactions financières à hauteur de 89 838 €, payées à tort par le fonds.

(**) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Annexes aux comptes annuels

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

La gestion du Fonds vise à tirer parti à moyen terme de la performance des marchés d'actions et dans une moindre mesure des rendements obligataires tout en répondant aux critères de l'investissement socialement responsable (ISR) par l'intégration de critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds et ce avec l'objectif de produire une performance supérieure à celle mesurée par l'indice de référence composé par 37.5% MSCI EMU+ 37.5% MSCI World +25% Bloomberg Euro Aggregate Total Return.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	175 335 160,61	266 927 083,14	293 732 771,44	385 599 701,25	426 543 191,68
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR en EUR					
Actif net		295,30	257,78	201 994,09	309 681,89
Nombre de titres		1,0000	1,0000	699,9317	962,3131
Valeur liquidative unitaire		295,30	257,78	288,59	321,80
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		18,88	-4,53	12,34	9,59
Capitalisation unitaire sur revenu		1,71	1,96	2,95	3,28
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2 en EUR					
Actif net	6 442 078,14	8 531 927,48	9 403 495,97	26 102 053,09	28 811 031,36
Nombre de titres	32 996,3247	35 955,8304	44 880,1542	110 184,6119	108 082,4663
Valeur liquidative unitaire	195,23	237,28	209,52	236,89	266,56
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,76	15,44	-3,67	10,02	7,91
Capitalisation unitaire sur revenu	3,11	4,08	4,19	4,66	5,02
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F en EUR					
Actif net	168 893 082,47	258 394 242,31	280 280 046,48	355 288 599,05	392 895 535,49
Nombre de titres	687 550,4102	870 694,0107	1 075 973,6388	1 213 605,8346	1 199 862,1735
Valeur liquidative unitaire	245,64	296,76	260,48	292,75	327,45
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3,50	19,37	-4,57	12,43	9,75
Capitalisation unitaire sur revenu	2,56	3,49	3,64	4,13	4,28

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER en EUR					
Actif net		618,05	4 048 971,21	4 007 055,02	4 526 942,94
Nombre de titres		2,0758	15 494,1016	13 643,6416	13 780,5764
Valeur liquidative unitaire		297,74	261,32	293,69	328,50
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		18,98	-4,57	12,47	9,78
Capitalisation unitaire sur revenu		4,00	3,62	4,14	4,30

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Conformément à l'instruction n°2011-21 du 21 décembre 2011 de l'Autorité des Marchés Financiers, les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise, les obligations et les titres de créances négociables non admis aux négociations sur un marché réglementé sont évalués suivant la méthode de valorisation déterminée par un expert indépendant.

Toutefois, les obligations émises par l'entreprise non admises aux négociations sur un marché réglementé peuvent être évaluées à leur valeur nominale augmentée du coupon couru si le contrat d'émission comporte l'engagement par la société émettrice de racheter des titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande du souscripteur.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

La Taxe sur les transactions financières a été prélevée à tort sur le fonds pendant la période du 04/10/2017 au 26/01/2024. Le fonds a été indemnisé de 89838 euros, le 28/06/2024, en conséquence de cette erreur.

	Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème	Prise en charge Fonds/Entreprise
P1	Frais de gestion financière	Actif net	AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - ASSUREUR : 0,90% TTC	Fonds
			AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - E2 : 0,10% TTC maximum	Entreprise
			AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - F : 0,60% TTC maximum	Fonds
			AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - PER : 0,60% TTC maximum	Fonds
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - ASSUREUR : 0,10% TTC	Fonds
			AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - E2 : 0,10% TTC	Fonds
			AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - F : 0,10% TTC	Fonds
			AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - PER : 0,10% TTC	Fonds
P3	Frais indirects : Commission de souscription	Actif net	Néant	Sans objet
	Commission de rachat	Actif net	Néant	Sans objet
	Frais de gestion	Actif net	Néant	Fonds
P4	Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant	Néant
P5	Commission de surperformance	Actif net	Néant	Sans objet

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 2 030,40 euros, ils sont pris en charge par la société de gestion.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en oeuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER	Capitalisation	Capitalisation

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	385 599 701,25
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	105 837 321,11
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-110 821 139,10
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	5 893 548,25
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	12 983 072,71
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	27 047 603,50
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments (*)	3 083,96 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	426 543 191,68

(*) reliquat de fusion avec ASTRAZENECA FONDS N°2 DYNAMIQUE du 09/10/23 pour 822.96 € et remboursement de taxes sur transactions financières pour 2 261 € le 28/06/24.

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR		
Parts souscrites durant l'exercice	416,8873	130 462,41
Parts rachetées durant l'exercice	-154,5059	-47 984,66
Solde net des souscriptions/rachats	262,3814	82 477,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	962,3131	
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2		
Parts souscrites durant l'exercice	24 050,5832	6 146 992,19
Parts rachetées durant l'exercice	-26 152,7288	-6 693 129,91
Solde net des souscriptions/rachats	-2 102,1456	-546 137,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	108 082,4663	
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F		
Parts souscrites durant l'exercice	314 011,4103	99 021 686,08
Parts rachetées durant l'exercice	-327 755,0714	-103 596 161,10
Solde net des souscriptions/rachats	-13 743,6611	-4 574 475,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 199 862,1735	
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER		
Parts souscrites durant l'exercice	1 678,8104	538 180,43
Parts rachetées durant l'exercice	-1 541,8756	-483 863,43
Solde net des souscriptions/rachats	136,9348	54 317,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	13 780,5764	

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2 Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR FR0014001CC4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	309 681,89	962,3131	321,80
AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2 QS0009109313	Capitalisation	Capitalisation	EUR	28 811 031,36	108 082,4663	266,56
AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F QS0009080753	Capitalisation	Capitalisation	EUR	392 895 535,49	1 199 862,1735	327,45
AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER FR0014001CD2	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 526 942,94	13 780,5764	328,50

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS +/-	FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-	ITALIE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	312 998,30	110 125,80	61 961,98	37 133,47	26 347,94	18 210,63
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	1 227,05	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	314 225,35					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	79 159,40	79 159,40			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 040,29				2 040,29
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	35 059,74			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		114 219,14			2 040,29

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations			454,32	18 006,43	9 691,06	27 077,93	23 929,66
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 040,29						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures					4 360,82	30 698,92	
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	2 040,29		454,32	18 006,43	14 051,88	57 776,85	23 929,66

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	GBP	JPY	CAD	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	117 431,06	8 406,62	8 186,93	4 933,66	7 757,31
Obligations et valeurs assimilées	2 689,67				
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	304,16	194,36	6,51	8,03	17,50
Comptes financiers	82,11	291,05	455,90	165,70	585,64
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	120 507,00	8 892,03	8 649,34	5 107,39	8 360,45

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	75 976,55	3 182,85	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	75 976,55	3 182,85	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	1 577 162,89
	Coupons et dividendes en espèces	146 500,02
Total des créances		1 723 662,91
Dettes		
	Frais de gestion fixe	699 576,28
	Autres dettes	592,74
Total des dettes		700 169,02
Total des créances et des dettes		1 023 493,89

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 363,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,93
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7 590,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 453 892,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,63
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	26 699,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,63
Rétrocessions des frais de gestion	

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			1 502 035,80
	FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	1 502 035,80
Obligations			7 381 568,49
	FR001400RMM3	CA 3.75% 23-01-31	1 754 329,42
	FR001400PGC0	CA 4.375% 15-04-36	1 675 766,90
	USF2280BAA47	CA 6.7% PERP	2 689 665,61
	FR0013203734	CASA ASSURANCES 4.75% 27-09-48	1 261 806,56
TCN			
OPC			31 321 706,31
	LU2109787635	AMD INDX MSCI EMU SRI PAB UCITS ETF DRX	7 756 403,07
	FR0014005XM0	AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C	4 807 348,42
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	1 125 992,26
	FR001400MNI0	AMUNDI PRIVATE EQUITY TRANSITION JUSTE FPCI Part A1	770 490,00
	FR0013472479	AMUNDI RESP INV - EUROPEAN CREDIT S C	4 434 848,00
	FR0013340932	AMUNDI RESP INV - EUROPEAN HIGH YIELD IC	1 796 431,01
	FR0013188737	AMUNDI RESP INV - IMPACT GREEN BOND I2	4 798 062,12
	FR0013053451	AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EURO CORPORATE BOND CLIMATE I	3 910 495,72
	LU1598689153	LIF MSCI EMU SC DD SHS-DIS	1 921 635,71
	FR0011532449	PME FRANCE REG INVEST III FCPR	
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			40 205 310,60

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	5 749 940,25
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	5 749 940,25
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	5 749 940,25

Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	3 159,11
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 159,11
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 159,11
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	3 159,11
Total	3 159,11
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	542 662,48
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	542 662,48
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	542 662,48
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	542 662,48
Total	542 662,48
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	5 144 841,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 144 841,00
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	5 144 841,00
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	5 144 841,00
Total	5 144 841,00
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	59 277,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	59 277,66
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	59 277,66
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	59 277,66
Total	59 277,66
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	12 698 505,72
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	12 698 505,72
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	12 698 505,72

Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	9 236,43
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	9 236,43
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	9 236,43
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	9 236,43
Total	9 236,43
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	855 077,59
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	855 077,59
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	855 077,59
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	855 077,59
Total	855 077,59
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	11 699 391,29
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	11 699 391,29
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	11 699 391,29
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	11 699 391,29
Total	11 699 391,29
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	134 800,41
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	134 800,41
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	134 800,41
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	134 800,41
Total	134 800,41
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			312 998 296,17	73,38
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			312 998 296,17	73,38
Assurance			16 137 592,97	3,78
ALLIANZ SE-REG	EUR	5 459	1 615 318,10	0,38
AXA SA	EUR	67 382	2 312 550,24	0,54
GENERALI	EUR	116 932	3 188 735,64	0,75
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	10 824	5 272 370,40	1,24
SOMPO HOLDINGS INC	JPY	69 800	1 766 668,39	0,41
SUN LIFE FINANCIAL INC	CAD	7 000	401 175,09	0,09
SWISS RE AG	CHF	11 307	1 580 775,11	0,37
Automobiles			3 457 118,50	0,81
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	18 755	1 481 269,90	0,34
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	10 309	379 886,65	0,09
RENAULT SA	EUR	21 364	1 005 176,20	0,24
STELLANTIS NV	EUR	46 925	590 785,75	0,14
Banques commerciales			25 922 792,59	6,08
BANCO BPM SPA	EUR	144 513	1 128 935,56	0,26
BANK OF AMERICA CORP	USD	55 613	2 360 397,25	0,55
BANK OF NEW YORK MELLON	USD	20 323	1 507 886,13	0,35
BNP PARIBAS	EUR	30 884	1 828 950,48	0,43
CAIXABANK SA	EUR	217 787	1 140 332,73	0,27
COMMERZBANK AG	EUR	25 188	396 081,30	0,09
CONCORDIA FINANCIAL GROUP LT	JPY	88 800	475 322,97	0,11
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	113 020	1 502 035,80	0,35
ING GROEP NV	EUR	116 930	1 769 150,90	0,41
INTESA SANPAOLO	EUR	863 919	3 337 319,10	0,80
JPMORGAN CHASE & CO	USD	13 671	3 164 727,58	0,74
KBC GROUP NV	EUR	26 756	1 994 392,24	0,47
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	JPY	26 800	637 808,22	0,15
SOCIETE GENERALE SA	EUR	59 575	1 618 057,00	0,38
SOFTBANK CORP	JPY	212 100	259 228,82	0,06
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GR	JPY	9 100	210 474,18	0,05
UNICREDIT SPA	EUR	67 273	2 591 692,33	0,61
Biens de consommation durables			1 138 760,06	0,27
SEKISUI CHEMICAL CO LTD	JPY	24 100	402 063,55	0,09
SEKISUI HOUSE LTD	JPY	31 700	736 696,51	0,18
Biotechnologie			2 460 630,94	0,58
AMGEN INC	USD	4 255	1 071 002,61	0,26
ARGEN-X SE - W/I	EUR	1 504	902 400,00	0,21

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GILEAD SCIENCES INC	USD	5 462	487 228,33	0,11
Boissons			2 350 677,85	0,55
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	6 647	493 052,70	0,12
HEINEKEN NV	EUR	12 573	863 765,10	0,20
PEPSICO INC	USD	6 768	993 860,05	0,23
Compagnies aériennes			1 351 005,95	0,32
OTIS WORLDWIDE CORP	USD	15 106	1 351 005,95	0,32
Composants automobiles			2 229 420,26	0,52
DENSO CORP	JPY	42 500	578 325,63	0,14
FORVIA	EUR	31 915	277 022,20	0,06
MICHELIN (CGDE)	EUR	27 262	866 931,60	0,20
VALEO	EUR	54 461	507 140,83	0,12
Conglomérats industriels			5 782 961,55	1,36
KEPPEL CORP. LTD	SGD	118 000	571 351,71	0,13
SIEMENS AG-REG	EUR	27 639	5 211 609,84	1,23
Construction et ingénierie			352 546,32	0,08
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	7 278	352 546,32	0,08
Courrier, fret aérien et logistique			297 711,35	0,07
DSV A/S	DKK	1 452	297 711,35	0,07
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			4 800 881,45	1,13
CARREFOUR SA	EUR	24 097	330 851,81	0,08
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	46 171	1 453 924,79	0,34
MERCADOLIBRE INC	USD	334	548 476,06	0,13
TARGET CORP	USD	6 837	892 540,47	0,21
TESCO PLC	GBP	353 593	1 575 088,32	0,37
Distribution spécialisée			9 095 175,58	2,13
FERGUSON ENTERPRISES INC	USD	3 415	572 420,62	0,13
HENNES AND MAURITZ B	SEK	12 120	157 941,88	0,04
HOME DEPOT INC	USD	3 524	1 323 805,66	0,31
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	EUR	97 703	4 849 976,92	1,13
LOWE'S COS INC	USD	6 907	1 646 207,24	0,39
MONCLER SPA	EUR	10 687	544 823,26	0,13
Divertissement			1 018 745,12	0,24
ELECTRONIC ARTS INC	USD	2 906	410 572,48	0,10
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	11 168	276 072,96	0,06
VIVENDI SE	EUR	129 071	332 099,68	0,08
Electricité			6 469 845,61	1,52
ENEL SPA	EUR	426 818	2 939 068,75	0,69
EVERSOURCE ENERGY	USD	12 746	706 907,56	0,17

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IBERDROLA SA	EUR	212 321	2 823 869,30	0,66
Emballage et conditionnement			2 776 212,62	0,65
AMCOR PLC	USD	134 742	1 224 454,10	0,29
BRAMBLES LTD	AUD	78 877	907 407,38	0,21
CROWN HOLDINGS INC	USD	8 069	644 351,14	0,15
Equipement et services pour l'énergie			2 821 623,53	0,66
BAKER HUGHES A GE CO	USD	36 054	1 428 232,82	0,33
SAIPEM SPA	EUR	555 357	1 393 390,71	0,33
Equipements de communication			5 247 155,16	1,23
ARISTA NETWORKS INC	USD	8 520	909 430,81	0,21
CISCO SYSTEMS INC	USD	24 324	1 390 614,00	0,33
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	USD	69 359	1 430 047,95	0,34
QUALCOMM INC	USD	10 226	1 517 062,40	0,35
Equipements électriques			8 022 673,35	1,88
ALSTOM	EUR	15 308	330 040,48	0,08
EATON CORP PLC	USD	3 335	1 068 842,54	0,25
GE VERNOVA INC	USD	2 497	793 180,31	0,19
PRYSMIAN SPA	EUR	14 512	894 809,92	0,21
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	20 489	4 935 800,10	1,15
Equipements et fournitures médicaux			3 679 648,93	0,86
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	7 970	687 475,04	0,16
ESSILORLUXOTTICA	EUR	7 375	1 737 550,00	0,40
INTUITIVE SURGICAL INC	USD	1 314	662 342,29	0,16
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	11 568	592 281,60	0,14
Equipements et instruments électroniques			1 451 632,87	0,34
HOYA CORP	JPY	4 200	511 388,77	0,12
LEGRAND SA	EUR	4 172	392 334,88	0,09
OKTA INC	USD	7 200	547 909,22	0,13
FPI Bureautiques			1 134 259,58	0,27
DEXUS	AUD	220 077	876 386,63	0,21
GECINA SA	EUR	2 851	257 872,95	0,06
FPI de détail			2 507 552,70	0,59
KIMCO REALTY CORP	USD	34 490	780 396,62	0,18
KLEPIERRE	EUR	10 808	300 462,40	0,07
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	19 619	1 426 693,68	0,34
FPI Industrielles			247 633,51	0,06
SEGRO PLC	GBP	29 199	247 633,51	0,06
FPI résidentielles			586 091,00	0,14
AVALONBAY COMMUNITIES INC	USD	2 759	586 091,00	0,14

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FPI spécialisé			944 255,85	0,22
EQUINIX INC	USD	1 037	944 255,85	0,22
Gestion immobilière et développement			346 533,08	0,08
VONOVIA SE	EUR	11 819	346 533,08	0,08
Grands magasins et autres			3 245 152,07	0,76
AMER SPORTS INC	USD	22 417	605 291,47	0,14
PROSUS NV	EUR	68 836	2 639 860,60	0,62
Hôtels, restaurants et loisirs			4 150 359,50	0,97
ACCOR SA	EUR	11 247	529 058,88	0,12
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	17 853	1 217 574,60	0,28
BOOKING HOLDINGS INC	USD	123	590 164,81	0,14
LAS VEGAS SANDS CORP	USD	17 719	878 848,71	0,21
SODEXO SA	EUR	11 750	934 712,50	0,22
Industrie aérospatiale et défense			6 628 173,21	1,55
AIRBUS SE	EUR	17 480	2 705 554,40	0,63
HOWMET AEROSPACE INC	USD	6 614	698 573,81	0,16
SAFRAN SA	EUR	11 617	2 463 965,70	0,58
THALES	EUR	5 482	760 079,30	0,18
Logiciels			33 074 340,79	7,75
ADOBE INC	USD	2 321	996 718,76	0,23
AENA SME SA	EUR	4 405	869 547,00	0,20
ATLASSIAN CORP-CL A	USD	4 754	1 117 362,16	0,26
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	USD	1 445	477 470,98	0,11
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	25 870	866 645,00	0,20
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	2 204	283 434,40	0,07
KEYERA	CAD	28 600	844 220,92	0,20
MICROSOFT CORP	USD	21 259	8 653 470,30	2,03
PEMBINA PIPELINE CORP	CAD	22 300	795 268,09	0,19
SALESFORCE INC	USD	3 624	1 170 074,28	0,27
SAP SE	EUR	37 952	8 968 057,60	2,10
SERVICENOW INC	USD	711	727 904,70	0,17
TESLA INC	USD	5 404	2 107 533,91	0,49
UIPATH INC - CLASS A	USD	37 909	465 305,06	0,11
VINCI SA	EUR	15 744	1 570 306,56	0,37
WORKDAY INC-CLASS A	USD	2 339	582 841,30	0,14
XYLEM INC	USD	9 537	1 068 549,24	0,25
ZALANDO SE	EUR	15 426	499 648,14	0,12
ZSCALER INC	USD	5 797	1 009 982,39	0,24
Logiciels et services internet			1 142 096,61	0,27
GODADDY INC - CLASS A	USD	5 992	1 142 096,61	0,27

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Machines			6 188 205,35	1,45
GENERAL ELECTRIC	USD	3 708	597 254,78	0,14
INGERSOLL-RAND INC	USD	9 903	865 113,84	0,20
KONE OYJ-B	EUR	7 184	337 648,00	0,08
KURITA WATER INDUSTRIES LTD	JPY	13 000	442 868,10	0,10
MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES	JPY	49 100	670 700,73	0,16
SIEMENS ENERGY AG	EUR	6 675	336 286,50	0,08
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	4 787	1 707 463,50	0,40
VALLOUREC SA	EUR	17 640	289 648,80	0,07
WARTSILA OYJ ABP	EUR	55 010	941 221,10	0,22
Marchés de capitaux			10 548 987,61	2,47
3I GROUP PLC	GBP	31 315	1 349 862,84	0,32
BANCO SANTANDER SA	EUR	557 637	2 489 570,39	0,58
CITIGROUP INC	USD	25 009	1 700 032,36	0,40
DAIWA SECURITIES GROUP INC	JPY	85 200	548 666,82	0,13
EQUITABLE HOLDINGS INC	USD	12 776	581 983,51	0,14
MEDIOBANCA SPA	EUR	70 224	988 402,80	0,23
NATIONAL BANK OF CANADA	CAD	5 600	492 747,36	0,12
NORDEA BANK ABP	EUR	45 744	480 312,00	0,11
TRADEWEB MARKETS INC-CLASS A	USD	3 197	404 202,07	0,09
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	4 958	1 513 207,46	0,35
Matériaux de construction			1 636 137,45	0,38
CRH PLC	GBP	18 246	1 636 137,45	0,38
Media			6 528 756,63	1,53
CANAL+ SADIR	GBP	129 071	316 901,46	0,07
COMCAST CORP-CLASS A	USD	16 619	602 328,41	0,14
HAVAS BV	EUR	129 071	209 404,79	0,05
INFORMA PLC	GBP	104 932	1 013 276,60	0,24
INTERPUBLIC GROUP OF COS INC	USD	42 604	1 152 838,32	0,27
LOUIS HACHETTE GROUP	EUR	129 071	194 897,21	0,05
OMNICOM GROUP	USD	3 808	316 407,84	0,07
PUBLICIS GROUPE	EUR	26 434	2 722 702,00	0,64
Métaux et minerais			702 285,04	0,16
AGNICO EAGLE MINES	CAD	9 300	702 285,04	0,16
Ordinateurs et périphériques			2 043 150,58	0,48
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	5 500	1 167 614,68	0,27
TE CONNECTIVITY PLC	USD	3 003	414 619,90	0,10
WESTERN DIGITAL CORP	USD	8 004	460 916,00	0,11
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			220 739,00	0,05
GERRESHEIMER AG	EUR	3 109	220 739,00	0,05

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Pétrole et gaz			4 580 534,76	1,07
ENBRIDGE	CAD	26 900	1 102 010,41	0,26
ENI SPA	EUR	34 264	448 515,76	0,11
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	41 350	659 532,50	0,15
ORIGIN ENERGY LTD	AUD	105 984	690 738,50	0,16
PARKLAND CORP	CAD	27 300	595 953,00	0,14
TOTALENERGIES SE	EUR	20 307	1 083 784,59	0,25
Producteur et commerce d'énergie indépendants			3 396 216,14	0,80
AIR LIQUIDE PF25	EUR	6 111	958 938,12	0,22
AIR LIQUIDE PF26	EUR	5 651	886 754,92	0,21
CONSTELLATION ENERGY	USD	7 177	1 550 523,10	0,37
Produits alimentaires			6 739 842,40	1,58
ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	GBP	46 483	1 148 582,11	0,27
DANONE	EUR	31 903	2 077 523,36	0,48
GENERAL MILLS INC	USD	20 021	1 232 968,78	0,29
HERSHEY CO/THE	USD	3 208	524 649,73	0,12
KERRY GROUP PLC-A	EUR	3 502	326 561,50	0,08
THE CAMPBELL'S COMPANY	USD	27 255	1 102 307,48	0,26
UNILEVER PLC	EUR	5 963	327 249,44	0,08
Produits chimiques			5 329 177,32	1,25
DSM-FIRMENICH AG	EUR	13 044	1 274 659,68	0,30
ECOLAB INC	USD	6 471	1 464 302,00	0,34
LINDE PLC	USD	4 314	1 744 222,48	0,41
SOLVAY	EUR	11 043	344 099,88	0,08
SYENSQO SA	EUR	7 113	501 893,28	0,12
Produits de soins personnels			5 559 470,80	1,30
BEIERSDORF AG	EUR	2 026	251 224,00	0,06
L'OREAL	EUR	3 491	1 193 398,35	0,28
L'OREAL SA-PF 2025	EUR	12 037	4 114 848,45	0,96
Produits domestiques			2 374 187,83	0,56
CLOROX COMPANY	USD	4 135	648 542,11	0,15
COLGATE-PALMOLIVE CO	USD	7 410	650 548,62	0,15
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	12 693	1 075 097,10	0,26
Produits pharmaceutiques			16 547 445,72	3,88
ABBVIE INC	USD	9 651	1 656 188,03	0,39
ASTRAZENECA PLC	GBP	2 142	271 195,65	0,06
ELI LILLY & CO	USD	2 899	2 161 301,79	0,51
MERCK & CO. INC.	USD	18 153	1 743 950,21	0,41
MERCK KGAA	EUR	8 123	1 136 407,70	0,27
NOVARTIS AG-REG	CHF	15 806	1 493 944,48	0,35
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	14 110	1 181 060,31	0,28

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	EUR	6 946	351 467,60	0,08
ROYALTY PHARMA PLC- CL A	USD	14 973	368 866,47	0,09
SANOFI	EUR	50 742	4 756 555,08	1,11
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	7 422	1 426 508,40	0,33
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 694 888,90	0,40
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	19 777	1 694 888,90	0,40
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			29 013 091,85	6,80
ADVANCED MICRO DEVICES	USD	3 526	411 304,24	0,10
APPLIED MATERIALS INC	USD	4 655	731 088,99	0,17
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	1 433	800 760,40	0,19
ASML HOLDING NV	EUR	14 604	9 911 734,80	2,32
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	5 870	776 601,00	0,18
BROADCOM INC	USD	13 249	2 966 342,98	0,70
FIRST SOLAR INC	USD	2 983	507 700,55	0,12
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	49 659	1 559 292,60	0,37
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	5 908	630 167,65	0,15
NVIDIA CORP	USD	78 312	10 155 981,15	2,37
RENESAS ELECTRONICS CORP	JPY	44 700	562 117,49	0,13
Services aux collectivités			3 300 296,38	0,77
E.ON SE	EUR	120 404	1 353 942,98	0,32
ENGIE SA-PF 2023	EUR	68 017	1 041 340,27	0,24
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	33 383	905 013,13	0,21
Services aux entreprises			1 703 016,91	0,40
ACCENTURE PLC-CL A	USD	1 765	599 622,74	0,14
DAI NIPPON PRINTING CO LTD	JPY	28 200	384 602,48	0,09
PLUXEE NV	EUR	6 107	114 298,61	0,03
WASTE MANAGEMENT INC	USD	3 102	604 493,08	0,14
Services aux professionnels			2 602 419,88	0,61
BUREAU VERITAS SA	EUR	19 686	577 587,24	0,14
TELEPERFORMANCE	EUR	4 787	397 895,44	0,09
WOLTERS KLUWER	EUR	10 143	1 626 937,20	0,38
Services clientèle divers			781 123,97	0,18
EDENRED	EUR	13 347	423 767,25	0,10
PEARSON PLC	GBP	23 047	357 356,72	0,08
Services de télécommunication diversifiés			7 102 952,68	1,67
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	148 514	4 290 569,46	1,02
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	321 332	1 129 481,98	0,26
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	43 577	1 682 901,24	0,39
Services de télécommunication mobile			1 900 975,38	0,45
VODAFONE GROUP PLC	GBP	593 865	490 577,89	0,12

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WALT DISNEY CO/THE	USD	13 116	1 410 397,49	0,33
Services financiers diversifiés			8 723 229,06	2,05
BAWAG GROUP AG	EUR	7 247	588 094,05	0,14
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	5 241	1 165 598,40	0,27
FERROVIAL SE	EUR	14 217	577 210,20	0,14
FIDELITY NATIONAL INFO SERV	USD	15 789	1 231 557,25	0,29
JACK HENRY & ASSOCIATES INC	USD	3 332	564 074,94	0,13
MASTERCARD INC - A	USD	1 177	598 525,24	0,14
NASDAQ INC	USD	13 169	983 192,07	0,23
S&P GLOBAL INC	USD	3 845	1 849 276,05	0,43
SMURFIT WESTROCK PLC	USD	12 813	666 449,23	0,16
WELLTOWER INC	USD	4 102	499 251,63	0,12
Services liés aux technologies de l'information			3 786 435,10	0,89
CAPGEMINI SE	EUR	6 955	1 099 933,25	0,26
SAMSARA INC-CL A	USD	13 049	550 565,73	0,13
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	25 705	1 497 369,00	0,35
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	3 145	638 567,12	0,15
Sociétés commerciales et de distribution			1 954 475,18	0,46
REXEL SA	EUR	15 603	383 833,80	0,09
WW GRAINGER INC	USD	1 543	1 570 641,38	0,37
Soins et autres services médicaux			4 665 312,58	1,09
AMPLIFON SPA	EUR	16 236	403 464,60	0,09
CENCORA INC	USD	5 911	1 282 552,85	0,30
QUEST DIAGNOSTICS INC	USD	4 563	664 774,68	0,16
THE CIGNA GROUP	USD	4 312	1 149 894,43	0,27
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	2 384	1 164 626,02	0,27
Textiles, habillement et produits de luxe			11 570 983,16	2,71
ADIDAS AG	EUR	2 683	635 334,40	0,15
DECKERS OUTDOOR CORP	USD	5 699	1 117 730,48	0,26
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 598	3 710 556,00	0,87
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	9 066	5 761 443,00	1,35
PUMA SE	EUR	7 798	345 919,28	0,08
Transport routier et ferroviaire			932 698,05	0,22
CSX CORP	USD	29 929	932 698,05	0,22
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			79 159 399,95	18,56
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			79 159 399,95	18,56
Assurance			1 261 806,56	0,30
CASA ASSURANCES 4.75% 27-09-48	EUR	1 200 000	1 261 806,56	0,30

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Banques commerciales			11 601 468,44	2,72
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 0.375% 25-05-36	EUR	1 000 000	711 365,27	0,17
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 1.5% 31-10-34	EUR	700 000	594 609,29	0,14
BNP PAR 1.125% 15-01-32 EMTN	EUR	1 000 000	962 169,76	0,23
BPCE ISSUER 0.5% 15-09-27	EUR	1 000 000	959 030,93	0,22
CA 3.75% 23-01-31	EUR	1 700 000	1 754 329,42	0,41
CA 4.375% 15-04-36	EUR	1 600 000	1 675 766,90	0,39
CA 6.7% PERP	USD	2 897 000	2 689 665,61	0,63
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.5% 21-06-35	EUR	1 400 000	1 104 810,40	0,26
KFW 0.625% 07-01-28	EUR	1 200 000	1 149 720,86	0,27
Composants automobiles			3 182 845,09	0,75
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 073 981,28	0,25
VALEO 5.875% 12-04-29 EMTN	EUR	1 900 000	2 108 863,81	0,50
Hôtels, restaurants et loisirs			2 878 068,26	0,67
LA FRANCAISE DES JEUX 3.0% 21-11-30	EUR	2 900 000	2 878 068,26	0,67
Marchés de capitaux			4 247 498,33	1,00
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.75% 09-01-34	EUR	2 000 000	2 132 269,50	0,50
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.875% 22-04-29	EUR	1 000 000	1 053 212,30	0,25
NORDEA BKP 4.875% 23-02-34	EUR	970 000	1 062 016,53	0,25
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 143 795,21	0,27
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.625% 08-04-34	EUR	1 100 000	1 143 795,21	0,27
Services aux collectivités			35 497 648,93	8,32
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	500 000	499 444,38	0,12
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT BEI 2.875% 12-01-33	EUR	6 200 000	6 472 089,03	1,52
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.6% 22-06-47	EUR	230 000	167 093,03	0,04
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS 0.01% 01-06-26	EUR	2 400 000	2 319 716,05	0,54
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	300 000	353 467,54	0,08
ESPAGNE 5.15% 1028	EUR	460 000	508 933,35	0,12
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25-05-50	EUR	1 950 000	1 286 085,64	0,30
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	6 700 000	6 585 029,46	1,53
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.45% 01-03-36	EUR	1 000 000	813 066,69	0,19
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.25% 01-09-36	EUR	824 000	728 577,27	0,17
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.95% 01-09-38	EUR	320 000	297 520,16	0,07
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.45% 01-03-48	EUR	350 000	326 837,62	0,08
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.75% 01-09-44	EUR	1 500 000	1 690 750,61	0,40
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.125% 17-10-28	EUR	1 694 832,55	1 699 317,82	0,40
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.875% 15-10-25	EUR	450 000	454 317,78	0,11
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 3.875% 15-02-30	EUR	375 000	416 405,54	0,10
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 4.1% 15-02-45	EUR	820 000	943 776,54	0,22
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 1.25% 15-08-48	EUR	2 500 000	1 933 015,07	0,45
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.5% 30-04-27	EUR	1 620 000	1 608 706,16	0,38

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.35% 30-07-33	EUR	1 600 000	1 547 656,11	0,36
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.9% 31-10-46	EUR	5 321 000	4 845 843,08	1,14
Services clientèle divers			3 036 027,73	0,71
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 4.75% 22-05-27	EUR	1 600 000	1 708 153,87	0,40
EDENRED 3.625% 05-08-32	EUR	1 300 000	1 327 873,86	0,31
Services de télécommunication diversifiés			101 275,66	0,02
ORANGE 2.375% PERP	EUR	100 000	101 275,66	0,02
Services financiers diversifiés			13 859 814,92	3,25
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.875% 16-06-32	EUR	500 000	511 505,70	0,12
CASSA DEP 0.75% 30-06-29 EMTN	EUR	3 000 000	2 722 622,47	0,64
CASSA DEP 3.625% 13-01-30 EMTN	EUR	3 200 000	3 365 830,64	0,79
HM FINANCE BV 4.875% 25-10-31	EUR	1 200 000	1 298 469,04	0,30
SANDOZ FINANCE BV 3.97% 17-04-27	EUR	2 200 000	2 317 343,79	0,54
SIEMENS ENERGY FINANCE BV 4.0% 05-04-26	EUR	1 100 000	1 144 548,46	0,27
SWISS LIFE FINANCE II AG 4.241% 01-10-44	EUR	2 400 000	2 499 494,82	0,59
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			1 610 838,49	0,38
PROLOGIS INTL FUND II 3.7% 07-10-34	EUR	1 600 000	1 610 838,49	0,38
Transport routier et ferroviaire			738 312,33	0,17
RATP 0.35% 20-06-29 EMTN	EUR	500 000	448 392,64	0,10
RATP 0.875% 25-05-27 EMTN	EUR	300 000	289 919,69	0,07
TITRES D'OPC			31 321 706,31	7,34
OPCVM			31 321 706,31	7,34
Gestion collective			31 321 706,31	7,34
AMD INDX MSCI EMU SRI PAB UCITS ETF DRC	EUR	87 971	7 756 403,07	1,82
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C	EUR	4,476	4 807 348,42	1,13
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	EUR	10,519	1 125 992,26	0,26
AMUNDI PRIVATE EQUITY TRANSITION JUSTE FPCI Part A1	EUR	63 000	770 490,00	0,18
AMUNDI RESP INV - EUROPEAN CREDIT S C	EUR	4 400	4 434 848,00	1,04
AMUNDI RESP INV - EUROPEAN HIGH YIELD IC	EUR	1 555	1 796 431,01	0,42
AMUNDI RESP INV - IMPACT GREEN BOND I2	EUR	500,018	4 798 062,12	1,12
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EURO CORPORATE BOND CLIMATE I	EUR	3 630,323	3 910 495,72	0,92
LIF MSCI EMU SC DD SHS-DIS	EUR	5 693	1 921 635,71	0,45
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne				0,00
Gestion collective				0,00
PME FRANCE REG INVEST III FCPR	EUR	66		0,00
Total			423 479 402,43	99,28

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CME SP MID400 0325	7		-115 075,81	2 127 175,28
DJE 600 EUROP 0325	-80	49 640,00		-2 022 000,00
DJE 600 INDUS 0325	47		-64 290,00	2 061 420,00
DJE 600 REAL 0325	660		-92 400,00	4 134 900,00
DJES BANKS 0325	306		-35 955,00	2 228 445,00
EURO STOXX 50 0325	-391	379 270,00		-19 084 710,00
FTSE 250 I 0325	45		-19 158,20	2 268 069,67
MSCI WORLD 10 0325	64		-258 496,96	7 341 303,72
STOXX 600 P&H 0325	42		-24 360,00	2 172 450,00
Sous-total 1.		428 910,00	-609 735,97	1 227 053,67
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		428 910,00	-609 735,97	1 227 053,67

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0325	37		-55 500,00	4 360 820,00
EURO BONO SPA 0325	12		-35 090,00	1 494 120,00
EURO BTP 0325	160		-409 600,00	19 196 800,00
EURO BUND 0325	75		-260 680,00	10 008 000,00
Sous-total 1.			-760 870,00	35 059 740,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			-760 870,00	35 059 740,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	423 479 402,43
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	-180 825,97
Total instruments financiers à terme - taux	-760 870,00
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	4 705 654,24
Autres passifs (-)	-700 169,02
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	426 543 191,68

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR	EUR	962,3131	321,80
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2	EUR	108 082,4663	266,56
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F	EUR	1 199 862,1735	327,45
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER	EUR	13 780,5764	328,50

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	384 145 247,12	293 149 633,25
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	262 004 512,50	195 671 470,84
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	262 004 512,50	195 671 470,84
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	82 925 237,50	60 901 403,10
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	82 925 237,50	60 901 403,10
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	37 859 721,09	34 900 812,47
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	37 859 721,09	34 819 304,45
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	81 508,02
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 355 776,03	1 675 946,84
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 355 776,03	1 675 946,84
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	2 827 309,27	1 891 186,29
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 827 309,27	1 891 186,29
COMPTES FINANCIERS	540 819,83	802 784,39
Liquidités	540 819,83	802 784,39
TOTAL DE L'ACTIF	387 513 376,22	295 843 603,93

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	363 634 208,53	294 732 077,79
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	16 372 700,05	-5 161 319,34
Résultat de l'exercice (a,b)	5 592 792,67	4 162 012,99
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	385 599 701,25	293 732 771,44
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 350 542,68	1 594 490,06
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 350 542,68	1 594 490,06
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 350 542,68	1 594 490,06
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	514 191,07	418 077,30
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	514 191,07	418 077,30
COMPTES FINANCIERS	48 941,22	98 265,13
Concours bancaires courants	48 941,22	98 265,13
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	387 513 376,22	295 843 603,93

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FBTP BTP 0323	0,00	1 540 560,00
XEUR EUFF SPA 0323	0,00	1 451 520,00
XEUR FOAT EUR 0323	0,00	2 826 120,00
EURO BOBL 0323	0,00	6 854 620,00
FGBL BUND 10A 0323	0,00	6 297 530,00
XEUR FGBX BUX 0323	0,00	693 700,00
CBOT USUL 30A 0323	0,00	3 543 700,71
EURO BUND 0324	5 763 240,00	0,00
EURO BTP 0324	13 225 650,00	0,00
EURO BONO SPA 0324	1 518 960,00	0,00
EURO BOBL 0324	5 248 320,00	0,00
US 10YR NOTE 0324	6 438 337,37	0,00
E-STOXX UTIL 0324	3 225 750,00	0,00
DJE 600 INSUR 0324	1 603 560,00	0,00
DJS BAS R FUT 0324	1 946 015,00	0,00
DJES BANKS 0324	1 907 200,00	0,00
DJE 600 EUROP 0324	3 886 380,00	0,00
MSCI WORLD 10 0324	5 778 626,71	0,00
DJS F&B FUT 0324	2 833 740,00	0,00
DJE ST AUTOMO 0324	1 587 300,00	0,00
SP 500 MINI 0323	0,00	2 180 858,05
SP 500 MINI 0324	7 635 902,77	0,00
E-STOXX UTIL 0323	0,00	2 900 700,00
NQ USA NASDAQ 0324	1 849 291,63	0,00
EURO STOXX 50 0323	0,00	2 350 330,00
EURO STOXX 50 0324	1 998 920,00	0,00
MSCI WORLD 10 0323	0,00	9 485 307,92
Options		
S&P 500 INDEX 03/2023 PUT 3800	0,00	5 349 808,49
S&P 500 INDEX 03/2023 PUT 3600	0,00	5 349 808,49
S&P 500 INDEX 01/2024 PUT 4500	322 983,10	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	307 810,40	5 298,03
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 739 065,14	4 599 196,07
Produits sur obligations et valeurs assimilées	968 057,98	726 365,84
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	7 014 933,52	5 330 859,94
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 098,05	26 330,14
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 098,05	26 330,14
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	7 013 835,47	5 304 529,80
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 974 356,46	1 598 792,27
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	14 480,71	9 301,70
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	5 053 959,72	3 715 039,23
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	538 832,95	446 973,76
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	5 592 792,67	4 162 012,99

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées au prix du marché. L'évaluation au prix du marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées par la société de gestion (cours d'ouverture). Ces modalités d'application sont également précisées dans l'annexe aux comptes annuels.

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Conformément à l'instruction n°2011-21 du 21 décembre 2011 de l'Autorité des Marchés Financiers, les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise, les obligations et les titres de créances négociables non admis aux négociations sur un marché réglementé sont évalués suivant la méthode de valorisation déterminée par un expert indépendant.

Toutefois, les obligations émises par l'entreprise non admises aux négociations sur un marché réglementé peuvent être évaluées à leur valeur nominale augmentée du coupon couru si le contrat d'émission comporte l'engagement par la société émettrice de racheter des titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande du souscripteur.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème	Prise en charge Fonds/Entreprise
P1	Frais de gestion et frais externes à la Société de gestion (Dépositaire, valorisateur, CAC)	Actif net	AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - E2 :0,10 % TTC maximum	Entreprise
		Actif net	AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - F :0,60 % TTC maximum	Fonds
		Actif net	AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - PER :0,60 % TTC maximum	Fonds
		Actif net	AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - ASSUREUR :0,90 % TTC maximum	Fonds
P2	Frais indirects :			
	Commission de souscription	Actif net	Néant	
	Commission de rachat	Actif net	Néant	
	Frais de gestion	Actif net	Néant	Fonds
P3	Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant	Sans objet
P4	Commission de surperformance	Néant	Néant	Fonds

Pourront s'ajouter aux frais facturés au Fonds et affichés ci-dessus, les coûts liés aux contributions dues par la Société de gestion à l'Autorité des Marchés Financiers au titre de la gestion du Fonds.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 1 886,00 euros , ils sont pris en charge par la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	293 732 771,44	266 927 083,14
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	111 579 809,58	122 667 189,92
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-59 935 500,37	-60 980 674,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	31 999 553,89	8 247 331,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-13 628 838,83	-16 290 063,51
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	5 817 834,61	5 135 678,23
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-5 694 833,90	-5 882 951,00
Frais de transactions	-253 893,36	-117 954,23
Différences de change	-3 728 812,94	2 326 828,24
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	18 298 329,81	-30 337 520,22
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	26 939 546,87	8 641 217,06
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-8 641 217,06	-38 978 737,28
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	2 359 172,11	-1 679 402,63
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 167 104,59	-1 192 067,52
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 192 067,52	-487 335,11
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	5 053 959,72	3 715 039,23
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	149,49 (***)	2 187,95 (**)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	385 599 701,25	293 732 771,44

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

(**) 30/12/2022 : 2 187,95 € : résultat de fusion avec le fonds SWISSLIFE ACTIONS DIVERSIFIEES le 04/04/22 pour 2 216,82 € + résultat de fusion avec le fonds ACCOR DIVERSIFIE le 24/10/22 pour - 28,87 €

(***) 29/12/2023 : Résultat de fusion avec le fonds ASTRAZENECA FONDS N°2 DYNAMIQUE le 09/10/23 pour 149,49 €

DÉTAIL DES COLLECTES^(*)

	29/12/2023	30/12/2022
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	111 579 809,58	122 667 189,92
Versements de la réserve spéciale de participation	21 806 268,26	18 776 009,96
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	2 203,73	5 320,20
Versement de l'intéressement	20 412 066,79	25 355 101,63
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	11 857 223,36	9 686 627,58
Abondements de l'entreprise	6 336 035,42	4 882 068,94
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	51 155 921,27	63 954 090,11
Transferts provenant d'un CET	5 192,94	7 484,81
Transferts provenant de jours de congés non pris	4 897,81	486,69
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	59 935 500,37	60 980 674,68
Rachats	35 952 682,09	29 876 384,67
Transferts à destination d'un autre OPC	23 982 818,28	31 104 290,01

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	11 609 769,61	3,01
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	71 315 467,89	18,50
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	82 925 237,50	21,51
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	34 575 669,21	8,97
Taux	32 194 507,37	8,35
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	66 770 176,58	17,32

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	71 315 467,89	18,49	0,00	0,00	0,00	0,00	11 609 769,61	3,01
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 819,83	0,14
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 941,22	0,01
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	32 194 507,37	8,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	785 856,00	0,20	29 998 183,12	7,78	14 802 114,86	3,84	37 339 083,52	9,68
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	540 819,83	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	48 941,22	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 248 320,00	1,36	26 946 187,37	6,99

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	87 429 856,91	22,67	8 456 586,76	2,19	6 501 443,01	1,69	15 485 414,40	4,02
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	827 350,14	0,21	22 033,89	0,01	0,00	0,00	30 814,17	0,01
Comptes financiers	0,00	0,00	4 472,66	0,00	34 854,83	0,01	393 258,75	0,10
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	48 941,22	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	22 025 141,58	5,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	2 701 848,68
	Coupons et dividendes en espèces	125 460,59
TOTAL DES CRÉANCES		2 827 309,27
DETTES		
	Frais de gestion fixe	513 696,36
	Autres dettes	494,71
TOTAL DES DETTES		514 191,07
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		2 313 118,20

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR		
Parts souscrites durant l'exercice	708,3341	194 155,93
Parts rachetées durant l'exercice	-9,4024	-2 550,80
Solde net des souscriptions/rachats	698,9317	191 605,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	699,9317	
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2		
Parts souscrites durant l'exercice	79 161,6403	17 303 605,97
Parts rachetées durant l'exercice	-13 857,1826	-3 084 569,89
Solde net des souscriptions/rachats	65 304,4577	14 219 036,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	110 184,6119	
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F		
Parts souscrites durant l'exercice	340 431,1532	93 866 218,68
Parts rachetées durant l'exercice	-202 798,9588	-56 105 342,34
Solde net des souscriptions/rachats	137 632,1944	37 760 876,34
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 213 605,8346	
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER		
Parts souscrites durant l'exercice	781,1195	215 829,00
Parts rachetées durant l'exercice	-2 631,5795	-743 037,34
Solde net des souscriptions/rachats	-1 850,4600	-527 208,34
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	13 643,6416	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	29/12/2023
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	627,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes (*)	98,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 934 495,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	24 653,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

(*) Les frais de gestion sont liés à la redevance AMF.

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			815 395,14
	FR0000045072	CREDIT AGRICOLE	815 395,14
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			37 859 721,09
	FR0014005XN8	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI Part Z	19 765 037,81
	FR0013531274	AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS S-C	1 649 723,40
	LU2109787635	Amundi Index MSCI EMU SRI UCITS ETF DR	7 439 089,00
	FR0013340932	AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD	1 663 178,55
	FR0013053451	AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR	3 695 917,85
	FR0013188737	IMPACT GREEN BONDS I2 (C)	3 646 774,48
	FR0011532449	PME FRANCE REG INVEST III FCPR	0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			38 675 116,23

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	5 592 792,67	4 162 012,99
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	5 592 792,67	4 162 012,99

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 067,06	1,96
Total	2 067,06	1,96

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	514 374,98	188 461,37
Total	514 374,98	188 461,37

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 019 738,50	3 917 456,80
Total	5 019 738,50	3 917 456,80

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	56 612,13	56 092,86
Total	56 612,13	56 092,86

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	16 372 700,05	-5 161 319,34
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	16 372 700,05	-5 161 319,34

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	8 638,36	-4,53
Total	8 638,36	-4,53

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 104 216,79	-164 809,79
Total	1 104 216,79	-164 809,79

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	15 089 652,12	-4 925 637,76
Total	15 089 652,12	-4 925 637,76

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	170 192,78	-70 867,26
Total	170 192,78	-70 867,26

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	151 664 498,14	175 335 160,61	266 927 083,14	293 732 771,44	385 599 701,25
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR en EUR					
Actif net	0,00	0,00	295,30	257,78	201 994,09
Nombre de titres	0,00	0,00	1,0000	1,0000	699,9317
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	295,30	257,78	288,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	18,88	-4,53	12,34
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	1,71	1,96	2,95
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2 en EUR					
Actif net	3 541 414,63	6 442 078,14	8 531 927,48	9 403 495,97	26 102 053,09
Nombre de titres	18 734,6070	32 996,3247	35 955,8304	44 880,1542	110 184,6119
Valeur liquidative unitaire	189,03	195,23	237,28	209,52	236,89
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	10,31	-2,76	15,44	-3,67	10,02
Capitalisation unitaire sur résultat	4,11	3,11	4,08	4,19	4,66
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F en EUR					
Actif net	148 123 083,51	168 893 082,47	258 394 242,31	280 280 046,48	355 288 599,05
Nombre de titres	619 066,8068	687 550,4102	870 694,0107	1 075 973,6388	1 213 605,8346
Valeur liquidative unitaire	239,26	245,64	296,76	260,48	292,75
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13,07	-3,50	19,37	-4,57	12,43
Capitalisation unitaire sur résultat	3,89	2,56	3,49	3,64	4,13
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER en EUR					
Actif net	0,00	0,00	618,05	4 048 971,21	4 007 055,02
Nombre de titres	0,00	0,00	2,0758	15 494,1016	13 643,6416
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	297,74	261,32	293,69
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	18,98	-4,57	12,47

Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	4,00	3,62	4,14
--	------	------	------	------	------

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	4 343	799 806,88	0,21
ALLIANZ SE-REG	EUR	5 459	1 320 805,05	0,35
BEIERSDORF AG	EUR	2 404	326 222,80	0,08
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	24 421	830 802,42	0,21
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	6 639	1 238 173,50	0,32
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	12 989	582 621,60	0,15
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	103 340	2 247 645,00	0,58
E.ON AG NOM.	EUR	56 641	688 188,15	0,18
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	16 362	1 192 135,32	0,31
HUGO BOSS NOM.	EUR	7 835	528 549,10	0,14
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	51 805	1 958 229,00	0,51
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	14 649	916 294,95	0,24
MERCK KGA	EUR	8 084	1 164 904,40	0,31
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	11 390	4 272 389,00	1,10
SAP SE	EUR	28 984	4 042 688,32	1,05
SIEMENS AG-REG	EUR	14 860	2 525 011,20	0,65
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	16 013	842 283,80	0,22
ZALANDO SE	EUR	15 426	330 887,70	0,09
TOTAL ALLEMAGNE			25 807 638,19	6,70
AUSTRALIE				
BHP GROUP LTD	AUD	11 792	367 184,34	0,10
BRAMBLES LTD	AUD	133 730	1 123 434,43	0,28
DEXUS	AUD	73 964	350 882,40	0,09
TELSTRA CORP LIMITED	AUD	503 951	1 232 717,25	0,32
TOTAL AUSTRALIE			3 074 218,42	0,79
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	16 471	967 177,12	0,25
SOLVAY	EUR	11 043	306 222,39	0,08
SYENSQO SA	EUR	11 043	1 040 913,18	0,27
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	7 422	585 595,80	0,15
TOTAL BELGIQUE			2 899 908,49	0,75
BERMUDES				
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	5 940	1 311 515,86	0,34
TOTAL BERMUDES			1 311 515,86	0,34
CANADA				
BCE INC	CAD	23 100	827 356,17	0,21
CANADIAN IMP BANK COM NPV	CAD	17 600	770 891,12	0,20
STANTEC INC	CAD	19 600	1 431 448,58	0,37
SUN LIFE FINANCIAL SVSC CAN	CAD	8 000	377 426,88	0,10
TECKMINCO	CAD	10 000	384 525,61	0,10
THOMSON REUTERS CORP	CAD	10 000	1 330 015,10	0,35
TORONTO DOMINIUM BANK	CAD	6 000	352 684,33	0,09
TOTAL CANADA			5 474 347,79	1,42
DANEMARK				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	9 716	909 879,15	0,23
TOTAL DANEMARK			909 879,15	0,23
ESPAGNE				
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	6 999	281 079,84	0,07
AENA SME SA	EUR	4 331	710 717,10	0,19
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	17 853	1 158 302,64	0,30
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	114 274	940 017,92	0,24
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	495 570	1 873 006,82	0,49
CAIXABANK S.A.	EUR	296 619	1 105 202,39	0,29
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	18 982	351 641,55	0,09
IBERDROLA SA	EUR	253 175	3 005 187,25	0,78
INDITEX	EUR	115 724	4 562 997,32	1,18
REPSOL	EUR	66 507	894 519,15	0,23
TOTAL ESPAGNE			14 882 671,98	3,86
ETATS-UNIS				
ADOBE INC	USD	3 161	1 707 194,68	0,44
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	2 757	367 907,82	0,09
AFC FIDELITY NALT INFORMATION SCES	USD	10 674	580 443,74	0,15
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	USD	2 019	500 431,99	0,13
AMGEN	USD	5 412	1 411 093,32	0,37
APPLIED MATERIALS INC	USD	10 815	1 586 735,21	0,42
ATLASSIAN CORP -CLASS A	USD	6 435	1 385 623,59	0,36
AVALONBAY COMMUNITIES	USD	5 795	982 157,15	0,26
BAKER HUGHES A GE CO	USD	42 650	1 319 673,20	0,35
BALL CORP	USD	10 589	551 377,61	0,14
BEST BUY CO INC	USD	12 541	888 706,36	0,23
BIOGEN IDEC INC	USD	2 805	657 085,82	0,17
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	27 591	1 281 577,16	0,34
BROADCOM INC	USD	973	983 217,53	0,25
CAMPBELL SOUP CO CAP	USD	33 316	1 303 807,25	0,34
CARRIER GLOBAL CORP-WI	USD	22 307	1 160 129,59	0,30
CENCORA INC	USD	6 631	1 232 856,36	0,32
CHEVRONTEXACO CORP	USD	4 249	573 739,05	0,15
CISCO SYSTEMS	USD	23 662	1 082 156,56	0,28
CONSTELLATION ENERGY - W/I	USD	7 345	777 220,88	0,20
CROWN HOLDINGS	USD	14 113	1 176 541,14	0,31
CVS HEALTH CORP	USD	15 829	1 131 451,45	0,29
DECKERS OUTDOOR	USD	2 136	1 292 505,75	0,33
EBAY INC	USD	23 037	909 676,31	0,24
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	9 067	625 862,26	0,16
ELEVANCE HEALTH INC	USD	3 112	1 328 470,30	0,35
ELI LILLY & CO	USD	2 356	1 243 253,08	0,32
EQUINIX INC	USD	1 598	1 165 086,88	0,30
EQUITABLE HOLDINGS INC	USD	12 510	377 117,64	0,10
EVERSOURCE EN	USD	22 696	1 268 091,36	0,33
GEN MILLS INC COM	USD	19 868	1 171 594,19	0,31
GILEAD SCIENCES INC	USD	18 878	1 384 426,54	0,36
GODADDY A	USD	14 485	1 392 049,61	0,36

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Healthpeak Properties Inc	USD	34 935	626 182,95	0,17
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	1 537	482 186,53	0,13
HOST HOTELS & RESORTS INC	USD	24 862	438 204,99	0,11
HP ENTERPRISE	USD	21 405	329 024,49	0,08
HP INC	USD	49 028	1 335 493,16	0,35
INGERSOLL RAND INC	USD	17 624	1 233 911,34	0,32
INTEL CORP	USD	15 779	717 779,16	0,19
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	3 571	528 707,78	0,13
JPMORGAN CHASE & CO	USD	7 767	1 196 004,80	0,31
KELLANOVA	USD	22 934	1 160 765,80	0,30
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	2 489	358 461,97	0,09
LAS VEGAS SANDS	USD	17 547	781 684,58	0,20
LOWE S COS INC COM	USD	7 099	1 430 210,88	0,37
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	11 442	624 692,91	0,16
MASTERCARD INC	USD	1 350	521 240,66	0,14
MERCK AND	USD	16 514	1 629 797,93	0,42
MICROSOFT CORP	USD	17 002	5 787 744,61	1,50
NASDAQ STOCK MARKET INC	USD	25 243	1 328 590,97	0,34
NVIDIA CORP	USD	6 098	2 733 763,24	0,71
OKTA INC	USD	6 950	569 577,24	0,15
OTIS WORLDWIDE CORP-WI	USD	16 861	1 365 639,50	0,35
PROCTER & GAMBLE CO	USD	5 547	735 850,61	0,19
SALESFORCE INC	USD	2 293	546 218,28	0,14
SP GLOBAL	USD	3 610	1 439 620,88	0,37
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	41 873	1 447 634,88	0,37
TESLA INC	USD	5 790	1 302 402,75	0,34
THE CIGNA GROUP	USD	4 546	1 232 335,76	0,32
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	23 669	1 319 241,69	0,34
UIPATH INC - CLASS A	USD	41 322	929 197,92	0,24
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	2 187	1 042 311,94	0,27
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	37 054	1 264 595,84	0,33
VISA INC CLASS A	USD	2 822	665 104,51	0,17
Welltower Inc	USD	3 809	310 919,78	0,08
WORKDAY INC-A	USD	5 100	1 274 526,77	0,33
WW GRAINGER INC	USD	1 486	1 114 772,41	0,29
XYLEM	USD	12 028	1 245 210,77	0,32
ZSCALER INC	USD	5 740	1 151 273,62	0,30
TOTAL ETATS-UNIS			77 000 145,28	19,97
FINLANDE				
WAERTSILAE CORPORATION	EUR	55 010	722 006,25	0,19
TOTAL FINLANDE			722 006,25	0,19
FRANCE				
ACCOR	EUR	11 247	389 146,20	0,10
AEROPORTS DE PARIS	EUR	3 160	370 352,00	0,09
AIR LIQUIDE	EUR	5 138	904 904,56	0,24
AIR LIQUIDE PF 25	EUR	5 556	978 522,72	0,26
ARKEMA	EUR	4 151	427 553,00	0,11
AXA	EUR	68 599	2 022 984,51	0,52

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP PARIBAS	EUR	35 348	2 212 431,32	0,57
BOUYGUES	EUR	9 098	310 423,76	0,08
BUREAU VERITAS SA	EUR	19 686	450 218,82	0,12
CAPGEMINI SE	EUR	3 356	633 445,00	0,17
CARREFOUR	EUR	36 619	606 593,74	0,15
CREDIT AGRICOLE	EUR	63 445	815 395,14	0,21
DANONE	EUR	28 367	1 664 575,56	0,43
DASSAULT SYST.	EUR	25 870	1 144 359,45	0,30
EDENRED	EUR	13 347	722 606,58	0,19
ENGIE	EUR	92 865	1 478 225,07	0,38
ESSILORLUXOTTICA	EUR	8 568	1 555 948,80	0,40
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 183	2 269 940,40	0,59
KERING	EUR	1 368	545 832,00	0,14
KLEPIERRE	EUR	25 218	622 380,24	0,16
L'OREAL SA-PF-2025	EUR	12 037	5 424 474,05	1,40
LEGRAND SA	EUR	6 802	640 068,20	0,17
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	8 145	5 975 172,00	1,55
MICHELIN (CGDE)	EUR	31 971	1 037 778,66	0,27
ORANGE	EUR	79 502	819 188,61	0,21
PERNOD RICARD	EUR	5 462	872 554,50	0,23
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	25 663	2 155 692,00	0,56
RENAULT SA	EUR	11 156	411 712,18	0,11
REXEL	EUR	59 122	1 464 451,94	0,38
SAFRAN SA	EUR	13 369	2 131 820,74	0,55
SANOFI	EUR	40 034	3 593 451,84	0,93
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	1 496	358 292,00	0,10
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	20 121	3 657 595,38	0,95
SOCIETE GENERALE SA	EUR	41 295	992 112,38	0,26
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	6 107	608 379,34	0,16
THALES	EUR	5 482	734 313,90	0,19
TOTALENERGIES SE	EUR	44 419	2 736 210,40	0,71
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	9 561	639 822,12	0,17
VALEO SA	EUR	54 461	757 824,82	0,19
VALLOUREC	EUR	29 645	415 771,13	0,11
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	24 769	707 402,64	0,19
VINCI SA	EUR	18 263	2 076 503,10	0,54
VIVENDI	EUR	138 559	1 340 696,88	0,34
TOTAL FRANCE			59 677 127,68	15,48
ILES CAIMANS				
SANDS CHINA LTD	HKD	163 600	433 383,76	0,12
TOTAL ILES CAIMANS			433 383,76	0,12
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	5 394	1 713 491,64	0,44
CRH PLC	GBP	20 569	1 284 153,14	0,33
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	12 813	459 730,44	0,12
TOTAL IRLANDE			3 457 375,22	0,89
ISRAEL				
BANK HAPOALIM BM	ILS	49 573	405 158,25	0,10

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL ISRAEL			405 158,25	0,10
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	16 236	508 836,24	0,13
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	118 820	2 270 056,10	0,59
ENEL SPA	EUR	315 949	2 126 336,77	0,55
ENI SPA	EUR	34 264	525 883,87	0,13
INTESA SANPAOLO	EUR	787 504	2 081 766,82	0,54
MEDIOBANCA SPA	EUR	134 712	1 509 447,96	0,39
MONCLER SPA	EUR	10 687	595 265,90	0,15
PRYSMIAN SPA	EUR	10 225	420 963,25	0,11
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E FARMACEUTICA	EUR	6 946	339 173,18	0,09
SAIPEM SPA	EUR	168 660	247 930,20	0,07
UNICREDIT SPA	EUR	67 102	1 648 360,63	0,43
TOTAL ITALIE			12 274 020,92	3,18
JAPON				
AJINOMOTO CO INC JPY50	JPY	23 900	834 861,85	0,22
DENSO CORP	JPY	83 300	1 137 706,68	0,30
MITSUBISHI HVY IND JPY50	JPY	9 500	502 714,41	0,13
NEC ELECTRONICS CORP	JPY	58 000	949 326,59	0,25
SEKISUI HOUSE	JPY	67 600	1 359 522,08	0,35
SOFTBANK CORP	JPY	119 600	1 351 257,97	0,35
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	JPY	21 200	366 053,43	0,09
TOTAL JAPON			6 501 443,01	1,69
JERSEY				
APTIV PLC	USD	5 793	470 509,17	0,12
TOTAL JERSEY			470 509,17	0,12
NORVEGE				
DNB BANK ASA	NOK	61 671	1 187 407,94	0,31
EQUINOR ASA	NOK	36 363	1 044 198,46	0,27
TOTAL NORVEGE			2 231 606,40	0,58
PAYS-BAS				
ABN AMRO BANK NV-CVA	EUR	100 033	1 359 448,47	0,36
ADYEN NV	EUR	239	278 817,40	0,07
AIRBUS SE	EUR	15 870	2 218 308,60	0,58
AKZO NOBEL	EUR	9 035	675 998,70	0,17
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	2 293	1 077 595,35	0,28
ASML HOLDING NV	EUR	10 387	7 080 817,90	1,83
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	5 705	778 447,25	0,20
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	100 927	1 118 271,16	0,29
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	EUR	13 481	445 142,62	0,12
HEINEKEN	EUR	13 544	1 245 235,36	0,32
ING GROEP NV	EUR	116 930	1 581 595,18	0,41
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	23 519	611 846,79	0,16
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	205 502	640 755,24	0,17
NXP SEMICONDUCTO	USD	7 169	1 490 586,09	0,38
ROYAL PHILIPS	EUR	16 722	352 583,37	0,10
STELLANTIS NV	EUR	87 782	1 856 589,30	0,48
WOLTERS KLUWER	EUR	9 965	1 282 495,50	0,33

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL PAYS-BAS			24 094 534,28	6,25
PORTUGAL				
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	82 928	1 106 259,52	0,29
JERONIMO MARTINS	EUR	35 877	826 606,08	0,21
TOTAL PORTUGAL			1 932 865,60	0,50
ROYAUME-UNI				
3I GROUP PLC	GBP	47 543	1 328 274,23	0,35
AMCOR PLC	USD	148 504	1 295 956,69	0,33
BT GROUP PLC	GBP	281 150	401 017,14	0,11
FERGUSON PLC	GBP	7 192	1 251 991,46	0,33
INFORMA PLC	GBP	123 281	1 111 385,57	0,29
LINDE PLC	USD	3 922	1 458 203,61	0,37
PEARSON ORD	GBP	53 501	595 299,34	0,15
RELX PLC	GBP	21 482	770 977,09	0,20
ROYALTY PHARMA PLC- CL A	USD	50 704	1 289 345,37	0,33
TESCO PLC	GBP	401 812	1 347 024,25	0,35
TOTAL ROYAUME-UNI			10 849 474,75	2,81
SUEDE				
HENNES AND MAURITZ B	SEK	23 391	371 104,28	0,10
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN	SEK	28 677	357 544,81	0,09
TOTAL SUEDE			728 649,09	0,19
SUISSE				
COCACOLA HBC SA	GBP	13 777	366 464,54	0,09
DSM FIRMENICH	EUR	10 763	990 196,00	0,26
NOVARTIS AG-REG	CHF	11 212	1 023 515,59	0,26
STMICROELECTRONICS NV	EUR	41 608	1 881 097,68	0,49
SWISS RE AG	CHF	11 844	1 204 655,95	0,31
TE CONNECTIVITY LTD	USD	11 008	1 400 103,20	0,37
TOTAL SUISSE			6 866 032,96	1,78
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			262 004 512,50	67,94
TOTAL Actions et valeurs assimilées			262 004 512,50	67,94
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	500 000	522 856,73	0,14
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 1.25% 15-08-48	EUR	2 500 000	2 040 449,52	0,52
KFW 0.625% 07-01-28	EUR	1 200 000	1 126 460,52	0,30
VONOVIA SE 0.375% 16-06-27	EUR	800 000	717 642,63	0,18
TOTAL ALLEMAGNE			4 407 409,40	1,14
BELGIQUE				
BELGIUM 1.6% 22-06-47	EUR	230 000	175 116,48	0,05
TOTAL BELGIQUE			175 116,48	0,05
DANEMARK				
ORSTED 2.25% 24-11-17	EUR	1 500 000	1 471 060,17	0,38
TOTAL DANEMARK			1 471 060,17	0,38
ESPAGNE				
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	300 000	356 921,74	0,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESPAGNE 5.15% 1028	EUR	460 000	517 942,48	0,14
SPAI GOVE BON 2.9% 31-10-46	EUR	5 321 000	4 840 566,18	1,25
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.5% 30-04-27	EUR	1 620 000	1 583 896,71	0,41
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.35% 30-07-33	EUR	1 600 000	1 537 055,30	0,40
TOTAL ESPAGNE			8 836 382,41	2,29
ETATS-UNIS				
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.5% 21-06-35	EUR	1 400 000	1 098 042,06	0,28
TOTAL ETATS-UNIS			1 098 042,06	0,28
FINLANDE				
NORDEA BKP 4.875% 23-02-34	EUR	970 000	1 013 172,98	0,26
TOTAL FINLANDE			1 013 172,98	0,26
FRANCE				
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 0.375% 25-05-36	EUR	1 000 000	725 613,61	0,19
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 1.5% 31-10-34	EUR	700 000	614 070,12	0,16
ALD 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 545 222,48	0,40
ALD 4.875% 06-10-28	EUR	1 900 000	2 034 391,04	0,53
ARVAL SERVICE LEASE 4.75% 22-05-27	EUR	1 600 000	1 708 446,89	0,44
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 3.875% 16-06-32	EUR	500 000	505 046,27	0,13
BNP PAR 1.125% 15-01-32 EMTN	EUR	1 000 000	923 830,98	0,24
BNP PAR 1.25% 19-03-25 EMTN	EUR	1 000 000	982 588,77	0,26
BPCE 0.5% 15-09-27 EMTN	EUR	1 000 000	924 587,46	0,24
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS 0.01% 01-06-26	EUR	2 400 000	2 251 962,36	0,59
CDCEPS 0 06/19/24	EUR	800 000	785 856,00	0,20
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25-05-50	EUR	1 950 000	1 434 448,13	0,38
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-25	EUR	10 000 000	11 609 769,61	3,01
ORANGE 2.375% PERP	EUR	300 000	297 459,29	0,07
RATP 0.35% 20-06-29 EMTN	EUR	500 000	442 743,03	0,11
RATP 0.875% 25-05-27 EMTN	EUR	300 000	284 588,02	0,08
SG 1.5% 30-05-25 EMTN	EUR	2 100 000	2 096 834,60	0,54
VALEO 1.0% 03-08-28 EMTN	EUR	1 000 000	882 362,99	0,23
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 072 065,67	0,28
VALEO 5.875% 12-04-29 EMTN	EUR	1 900 000	2 066 554,00	0,53
TOTAL FRANCE			33 188 441,32	8,61
ITALIE				
BTPS 4 3/4 09/01/44	EUR	1 500 000	1 639 708,27	0,43
CASSA DEP 0.75% 30-06-29 EMTN	EUR	3 000 000	2 613 703,52	0,68
ITAL BUON POL 2.25% 01-09-36	EUR	824 000	697 953,35	0,18
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	7 200 000	6 878 721,91	1,78
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.45% 01-03-36	EUR	1 000 000	775 475,38	0,21
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.95% 01-09-38	EUR	320 000	287 159,75	0,07
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.45% 01-03-48	EUR	350 000	317 558,10	0,08
SNAM 4.0% 27-11-29 EMTN	EUR	1 700 000	1 758 375,14	0,46
TOTAL ITALIE			14 968 655,42	3,89
LUXEMBOURG				
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 2.875% 12-01-33	EUR	6 200 000	6 508 824,61	1,69
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.4% 17-02-25	EUR	1 350 000	1 316 556,52	0,34
TOTAL LUXEMBOURG			7 825 381,13	2,03
PAYS-BAS				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HM FINANCE BV 4.875% 25-10-31	EUR	1 200 000	1 294 080,18	0,33
NIBC BANK NV 0.25% 09-09-26	EUR	1 900 000	1 740 524,16	0,45
SANDOZ FINANCE BV 3.97% 17-04-27	EUR	2 200 000	2 255 578,57	0,58
SIEMENS ENERGY FINANCE BV 4.0% 05-04-26	EUR	1 100 000	1 119 735,83	0,30
TOTAL PAYS-BAS			6 409 918,74	1,66
PORTUGAL				
PGB 2 7/8 10/15/25	EUR	450 000	456 266,88	0,12
PGB 3 7/8 02/15/30	EUR	375 000	419 675,29	0,11
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.125% 17-10-28	EUR	1 694 832,55	1 694 151,88	0,44
PORTUGAL REPUBLIQUE 4.1% 15-02-45	EUR	820 000	961 563,34	0,25
TOTAL PORTUGAL			3 531 657,39	0,92
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			82 925 237,50	21,51
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			82 925 237,50	21,51
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI Part Z	EUR	19,13	19 765 037,81	5,12
AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS S-C	EUR	1 726	1 649 723,40	0,43
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD	EUR	1 555	1 663 178,55	0,43
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR IMPACT GREEN BONDS I2 (C)	EUR	3 630,323	3 695 917,85	0,96
	EUR	390	3 646 774,48	0,95
TOTAL FRANCE			30 420 632,09	7,89
LUXEMBOURG				
Amundi Index MSCI EMU SRI UCITS ETF DR	EUR	95 000	7 439 089,00	1,93
TOTAL LUXEMBOURG			7 439 089,00	1,93
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			37 859 721,09	9,82
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE				
FRANCE				
PME FRANCE REG INVEST III FCPR	EUR	66	0,00	0,00
TOTAL FRANCE			0,00	0,00
TOTAL Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE			0,00	0,00
TOTAL Organismes de placement collectif			37 859 721,09	9,82

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 EUROP 0324	EUR	-162	-34 830,00	-0,01
DJE 600 INSUR 0324	EUR	92	-34 500,00	-0,01
DJES BANKS 0324	EUR	320	-22 400,00	-0,01
DJE ST AUTOMO 0324	EUR	52	-40 040,00	-0,01
DJS BAS R FUT 0324	EUR	67	79 970,00	0,02
DJS F&B FUT 0324	EUR	78	10 920,00	0,01
E-STOXX UTIL 0324	EUR	165	-1 650,00	0,00
EURO BOBL 0324	EUR	44	96 360,00	0,03
EURO BONO SPA 0324	EUR	12	42 300,00	0,01
EURO BTP 0324	EUR	111	376 290,00	0,09
EURO BUND 0324	EUR	42	152 880,00	0,04
EURO STOXX 50 0324	EUR	44	-11 237,50	0,00
MSCI WORLD 10 0324	USD	64	176 012,31	0,05
NQ USA NASDAQ 0324	USD	-6	-26 777,71	-0,01
SP 500 MINI 0324	USD	35	185 456,93	0,05
US 10YR NOTE 0324	USD	63	230 354,36	0,06
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			1 179 108,39	0,31
TOTAL Engagements à terme fermes			1 179 108,39	0,31
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
S&P 500 INDEX 01/2024 PUT 4500	USD	17	5 232,43	0,00
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			5 232,43	0,00
TOTAL Engagements à terme conditionnels			5 232,43	0,00
TOTAL Instruments financier à terme			1 184 340,82	0,31
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-624 176,93	-565 044,97	-0,15
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-614 062,5	-614 062,50	-0,16
TOTAL Appel de marge			-1 179 107,47	-0,31
Créances			2 827 309,27	0,74
Dettes			-514 191,07	-0,14
Comptes financiers			491 878,61	0,13
Actif net			385 599 701,25	100,00

Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR ASSUREUR	EUR	699,9317	288,59
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR PER	EUR	13 643,6416	293,69
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR F	EUR	1 213 605,8346	292,75
Parts AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR E2	EUR	110 184,6119	236,89

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Annexe(s)

Produit**AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - F**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
990000080759 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - F, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

Durée : Ce FCPE a été créé pour une durée Indéterminée. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR, vous accédez à un univers large composé des marchés de taux et d'actions, constitué en tenant compte des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

L'objectif de gestion du FCPE est de réaliser une performance supérieure à celle de son indicateur de référence (dividendes et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants : 37.5% MSCI EMU + 37.5% MSCI World + 25% Bloomberg Euro Aggregate tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion tire parti conjointement de trois axes clés de sources de valeurs ajoutées : gestion active de l'allocation d'actifs, sélection financière et extra-financière des titres et mise en place de stratégies dites "diversifiantes".

L'analyse extra-financière des titres vifs aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en direct en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

normative par l'exclusion de certains émetteurs :

o exclusion des émetteurs notés E, F et G à l'achat ;

o exclusions légales sur l'armement controversé ;

o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Les OPC détenus bénéficient d'un label ou respectent les contraintes d'un tel label et respectent l'approche centrale de la doctrine AMF 2020-03. Les OPC sous-jacents sélectionnés peuvent mettre en œuvre des stratégies ISR ou ESG différentes de celles mises en œuvre au sein du fonds notamment s'il s'agit d'OPC externes lesquels peuvent disposer d'approches de prises en compte de critères extra-financiers différentes.

Le fonds ne bénéficie pas du Label ISR.

Le FCPE est exposé entre 10% et 45% de l'actif en produits de taux au travers d'obligations et titres de créance d'émetteurs publics et/ou privés ainsi qu'entre 55% et 90% de l'actif en produits actions.

L'investissement sur les produits de taux se fera au travers d'obligations et autres titres de créances libellés en euros émis par des émetteurs publics et privés dont la notation est comprise entre AAA et BBB- dans l'échelle de notation de l'agence Standard & Poor's.

La zone géographique prépondérante est la zone euro.

Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est essentiellement exposé aux émetteurs de l'indice de référence, mais peut être exposé accessoirement à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart limité par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) quotidiennement comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi-ee.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 910	€2 910
	Rendement annuel moyen	-70,9%	-21,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 320	€9 680
	Rendement annuel moyen	-16,8%	-0,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 220	€12 690
	Rendement annuel moyen	2,2%	4,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 770	€14 590
	Rendement annuel moyen	27,7%	7,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2015 et le 31/12/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€382	€851
Incidence des coûts annuels**	3,9%	1,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,42% avant déduction des coûts et de 4,88% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,72% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	70,32 EUR
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	12,51 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

Calendrier des ordres : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Règlement.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à dic-fcpe@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Teneur de comptes : Amundi ESR, SOCIETE GENERALE et/ou tout autre teneur de compte désigné par votre entreprise.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Ce FCPE est créé dans le cadre d'un Plan d'épargne dont il fait partie et est indissociable.

Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur le site de votre teneur de comptes.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre teneur de comptes.

Produit

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - E2

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
990000109319 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - E2, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

Durée : Ce FCPE a été créé pour une durée Indéterminée. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR, vous accédez à un univers large composé des marchés de taux et d'actions, constitué en tenant compte des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

L'objectif de gestion du FCPE est de réaliser une performance supérieure à celle de son indicateur de référence (dividendes et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants : 37.5% MSCI EMU + 37.5% MSCI World + 25% Bloomberg Euro Aggregate tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion tire parti conjointement de trois axes clés de sources de valeurs ajoutées : gestion active de l'allocation d'actifs, sélection financière et extra-financière des titres et mise en place de stratégies dites "diversifiantes".

L'analyse extra-financière des titres vifs aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en direct en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

normative par l'exclusion de certains émetteurs :

o exclusion des émetteurs notés E, F et G à l'achat ;

o exclusions légales sur l'armement controversé ;

o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Les OPC détenus bénéficient d'un label ou respectent les contraintes d'un tel label et respectent l'approche centrale de la doctrine AMF 2020-03. Les OPC sous-jacents sélectionnés peuvent mettre en œuvre des stratégies ISR ou ESG différentes de celles mises en œuvre au sein du fonds notamment s'il s'agit d'OPC externes lesquels peuvent disposer d'approches de prises en compte de critères extra-financiers différentes.

Le fonds ne bénéficie pas du Label ISR.

Le FCPE est exposé entre 10% et 45% de l'actif en produits de taux au travers d'obligations et titres de créance d'émetteurs publics et/ou privés ainsi qu'entre 55% et 90% de l'actif en produits actions.

L'investissement sur les produits de taux se fera au travers d'obligations et autres titres de créances libellés en euros émis par des émetteurs publics et privés dont la notation est comprise entre AAA et BBB- dans l'échelle de notation de l'agence Standard & Poor's.

La zone géographique prépondérante est la zone euro.

Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est essentiellement exposé aux émetteurs de l'indice de référence, mais peut être exposé accessoirement à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart limité par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) quotidiennement comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi-ee.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 910	€2 910
	Rendement annuel moyen	-70,9%	-21,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 370	€9 970
	Rendement annuel moyen	-16,3%	-0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 280	€13 080
	Rendement annuel moyen	2,8%	5,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 850	€15 030
	Rendement annuel moyen	28,5%	8,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2015 et le 31/12/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€324	€466
Incidence des coûts annuels**	3,3%	0,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,43% avant déduction des coûts et de 5,52% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	12,12 EUR
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	12,51 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

Calendrier des ordres : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Règlement.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à dic-fcpe@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Teneur de comptes : Amundi ESR, SOCIETE GENERALE et/ou tout autre teneur de compte désigné par votre entreprise.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Ce FCPE est créé dans le cadre d'un Plan d'épargne dont il fait partie et est indissociable.

Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur le site de votre teneur de comptes.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre teneur de comptes.

Produit**AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - ASSUREUR (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
990000127509 - FR0014001CC4 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - ASSUREUR, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

Durée : Ce FCPE a été créé pour une durée Indéterminée. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR, vous accédez à un univers large composé des marchés de taux et d'actions, constitué en tenant compte des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

L'objectif de gestion du FCPE est de réaliser une performance supérieure à celle de son indicateur de référence (dividendes et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants : 37.5% MSCI EMU + 37.5% MSCI World + 25% Bloomberg Euro Aggregate tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion tire parti conjointement de trois axes clés de sources de valeurs ajoutées : gestion active de l'allocation d'actifs, sélection financière et extra-financière des titres et mise en place de stratégies dites "diversifiantes".

L'analyse extra-financière des titres vifs aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en direct en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

normative par l'exclusion de certains émetteurs :

o exclusion des émetteurs notés E, F et G à l'achat ;

o exclusions légales sur l'armement controversé ;

o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Les OPC détenus bénéficient d'un label ou respectent les contraintes d'un tel label et respectent l'approche centrale de la doctrine AMF 2020-03. Les OPC sous-jacents sélectionnés peuvent mettre en œuvre des stratégies ISR ou ESG différentes de celles mises en œuvre au sein du fonds notamment s'il s'agit d'OPC externes lesquels peuvent disposer d'approches de prises en compte de critères extra-financiers différentes.

Le fonds ne bénéficie pas du Label ISR.

Le FCPE est exposé entre 10% et 45% de l'actif en produits de taux au travers d'obligations et titres de créance d'émetteurs publics et/ou privés ainsi qu'entre 55% et 90% de l'actif en produits actions.

L'investissement sur les produits de taux se fera au travers d'obligations et autres titres de créances libellés en euros émis par des émetteurs publics et privés dont la notation est comprise entre AAA et BBB- dans l'échelle de notation de l'agence Standard & Poor's.

La zone géographique prépondérante est la zone euro.

Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est essentiellement exposé aux émetteurs de l'indice de référence, mais peut être exposé accessoirement à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart limité par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) quotidiennement comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi-ee.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 940	€2 940
	Rendement annuel moyen	-70,6%	-21,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 380	€9 630
	Rendement annuel moyen	-16,2%	-0,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 290	€12 630
	Rendement annuel moyen	2,9%	4,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 870	€14 520
	Rendement annuel moyen	28,7%	7,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2015 et le 31/12/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€313	€945
Incidence des coûts annuels**	3,2%	1,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,42% avant déduction des coûts et de 4,78% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,02% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	100,44 EUR
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	12,63 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

Calendrier des ordres : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Règlement.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à dic-fcpe@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre gestionnaire de PER.

Si vous avez une réclamation au sujet du PER ou son gestionnaire, vous devrez vous rapprocher de celui qui vous a conseillé ou vendu ce produit pour connaître les démarches à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre gestionnaire de PER. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Gestionnaire de PER: Assureur gestionnaire de PER indiqué au règlement.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Ce FCPE est créé dans le cadre d'un Plan d'épargne dont il fait partie et est indissociable.

Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur le site de votre gestionnaire de PER.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre gestionnaire de PER.

Produit

AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - PER (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
990000127499 - FR0014001CD2 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - PER, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

Durée : Ce FCPE a été créé pour une durée Indéterminée. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR, vous accédez à un univers large composé des marchés de taux et d'actions, constitué en tenant compte des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

L'objectif de gestion du FCPE est de réaliser une performance supérieure à celle de son indicateur de référence (dividendes et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants : 37.5% MSCI EMU + 37.5% MSCI World + 25% Bloomberg Euro Aggregate tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion tire parti conjointement de trois axes clés de sources de valeurs ajoutées : gestion active de l'allocation d'actifs, sélection financière et extra-financière des titres et mise en place de stratégies dites "diversifiantes".

L'analyse extra-financière des titres vifs aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en direct en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

normative par l'exclusion de certains émetteurs :

o exclusion des émetteurs notés E, F et G à l'achat ;

o exclusions légales sur l'armement controversé ;

o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Les OPC détenus bénéficient d'un label ou respectent les contraintes d'un tel label et respectent l'approche centrale de la doctrine AMF 2020-03. Les OPC sous-jacents sélectionnés peuvent mettre en œuvre des stratégies ISR ou ESG différentes de celles mises en œuvre au sein du fonds notamment s'il s'agit d'OPC externes lesquels peuvent disposer d'approches de prises en compte de critères extra-financiers différentes.

Le fonds ne bénéficie pas du Label ISR.

Le FCPE est exposé entre 10% et 45% de l'actif en produits de taux au travers d'obligations et titres de créance d'émetteurs publics et/ou privés ainsi qu'entre 55% et 90% de l'actif en produits actions.

L'investissement sur les produits de taux se fera au travers d'obligations et autres titres de créances libellés en euros émis par des émetteurs publics et privés dont la notation est comprise entre AAA et BBB- dans l'échelle de notation de l'agence Standard & Poor's.

La zone géographique prépondérante est la zone euro.

Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est essentiellement exposé aux émetteurs de l'indice de référence, mais peut être exposé accessoirement à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart limité par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) quotidiennement comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi-ee.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 700	€2 700
	Rendement annuel moyen	-73,0%	-23,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 720	€8 980
	Rendement annuel moyen	-22,8%	-2,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 480	€11 780
	Rendement annuel moyen	-5,2%	3,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 850	€13 530
	Rendement annuel moyen	18,5%	6,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2015 et le 31/12/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€1 076	€1 511
Incidence des coûts annuels**	10,9%	3,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,43% avant déduction des coûts et de 3,33% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,72% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	65,25 EUR
Coûts de transaction	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	11,60 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

Calendrier des ordres : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Règlement.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à dic-fcpe@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre gestionnaire de PER.

Si vous avez une réclamation au sujet du PER ou son gestionnaire, vous devrez vous rapprocher de celui qui vous a conseillé ou vendu ce produit pour connaître les démarches à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre gestionnaire de PER. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Gestionnaire de PER: Assureur gestionnaire de PER indiqué au règlement.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Ce FCPE est créé dans le cadre d'un Plan d'épargne dont il fait partie et est indissociable.

Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur le site de votre gestionnaire de PER.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre gestionnaire de PER.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR

Identifiant d'entité juridique :
969500FH0HUXDX635H88

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **68,12 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **37.5% MSCI EMU + 25% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E) + 37.5% MSCI WORLD**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des

composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit est labélisé CIES (Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse vise ainsi à évaluer leurs comportements Environnementaux, Sociétaux en terme de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivantes:
 - les exclusions légales sur l'armement controversé ;
 - les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
 - les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac. (Le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr)
2. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de son Univers de Référence retraité des 20% des plus mauvais émetteurs.
3. L'intensité carbone du portefeuille a constamment été inférieure d'au moins 20% par rapport à son Univers de Référence.
4. Le score du portefeuille en matière de transition énergétique et écologique a constamment été supérieure d'au moins 20% par rapport à son Univers de Référence.
5. Le portefeuille a constamment favorisé les émetteurs leaders de leur secteur d'activité sur la base de critères spécifiques attachés à la dimension Sociale (Santé et Sécurité, Pratiques en matière d'Emploi, Dialogue Social, Gestion des chaînes de Production et des Clients).

Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?*

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-inclass ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : 1,018 (C).
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : 0,574 (C).

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : C
- L'intensité carbone du portefeuille est : 71.748
- Le score du portefeuille en matière de transition énergétique et écologique est : C

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 1.213 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0.61 (C).

Pour la période précédente:

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de C
- L'intensité carbone du portefeuille était de 125.73
- Le score du portefeuille en matière de transition énergétique et écologique était de C

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent,

le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme

- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».

- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
NVIDIA CORP	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	2,44 %
ASML HOLDING NV	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	Pays-Bas	2,31 %
SAP SE / XETRA	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	Allemagne	2,10 %
MICROSOFT CORP	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	États-Unis	2,04 %
AMUNDI INDEX MSCI EMU SRI - UCITS ETF(XT)	Finance	Fonds	Luxembourg	1,81 %
BTPS 0.5% 02/26 5Y	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Italie	1,54 %
EIB 2.875% 01/33 EARN	Quasi-Etats	Supranationaux		1,51 %
LVMH MOET HENNESSY LOUIS	Conso Cyclique	Biens de conso. durables &	France	1,34 %

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2024 au 31/12/2024**

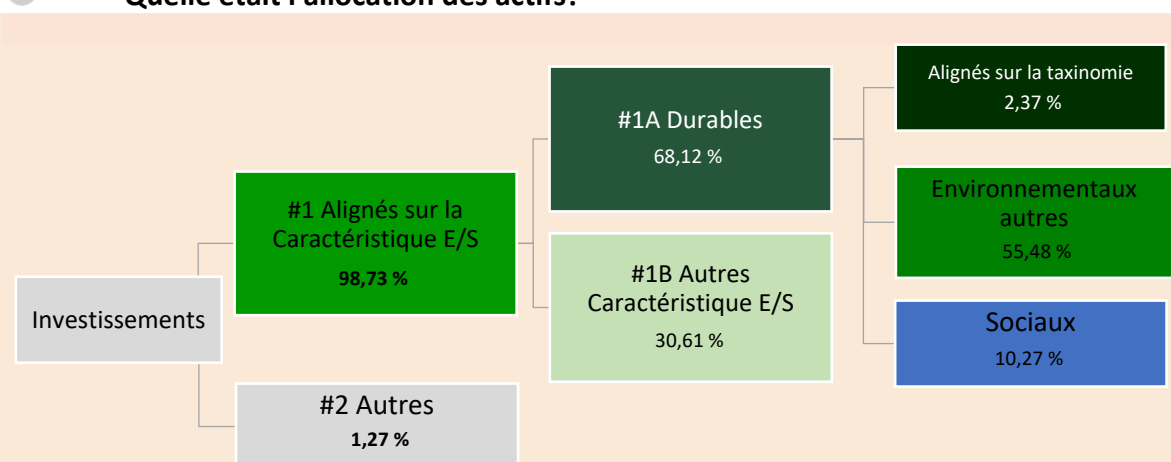
VUI		vêtement		
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	Finance	Assurance	Allemagne	1,23 %
SIEMENS AG-REG	Industrie	Biens d'équipement	Allemagne	1,22 %
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	Biens d'équipement	France	1,15 %
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	Conso Cyclique	Consumer Discretionary Distribution & Retail	Espagne	1,13 %
SPAIN 2.9% 10/46	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Espagne	1,13 %
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI - Z (C)	Finance	Fonds	France	1,12 %
AMUNDI RESP INV - IMPACT GREEN BD-I2	Finance	Fonds	France	1,12 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- *Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?*

<i>Secteur</i>	<i>Sous-Secteur</i>	<i>% d'actifs</i>
<i>Industrie</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>8,57 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>7,31 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Banques</i>	<i>7,22 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Semi-conducteurs & Equipement de fabrication</i>	<i>7,21 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Logiciels & Services Informatiques</i>	<i>7,09 %</i>
<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>6,24 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Bancaire</i>	<i>5,23 %</i>
<i>Santé</i>	<i>Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie</i>	<i>4,49 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Assurance</i>	<i>3,78 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Biens de conso. durables & vêtement</i>	<i>3,15 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Services financiers</i>	<i>3,01 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Consumer Discretionary Distribution & Retail</i>	<i>2,73 %</i>

<i>Santé</i>	<i>Services & Equipements de Santé</i>	<i>2,23 %</i>
<i>Services de communication</i>	<i>Médias et Divertissement</i>	<i>2,07 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson & Tabac</i>	<i>2,04 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Services publics d'électricité</i>	<i>2,04 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Produits ménagers, hygiène et beauté</i>	<i>1,93 %</i>
<i>Services de communication</i>	<i>Services télécom</i>	<i>1,83 %</i>
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Supranationaux</i>	<i>1,77 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Automobiles & Composants</i>	<i>1,76 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Consommation Discrétionnaire</i>	<i>1,72 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Chimie</i>	<i>1,68 %</i>
<i>Immobilier</i>	<i>REITs</i>	<i>1,38 %</i>
<i>Énergie</i>	<i>Pétrole et Gaz</i>	<i>1,35 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Technologie, Matériel et équipement</i>	<i>1,08 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Services commerciaux & professionnels</i>	<i>1,05 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Services à la consommation</i>	<i>1,05 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Consumer Staples Distribution & Retail</i>	<i>0,99 %</i>

<i>Corporates</i>	<i>Assurance</i>	<i>0,88 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Transports</i>	<i>0,84 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Multi-Utilitaires</i>	<i>0,77 %</i>
<i>Énergie</i>	<i>Équipement et Services pour Énergie</i>	<i>0,73 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Contenants et emballages</i>	<i>0,59 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens de Consommation de Base</i>	<i>0,54 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>0,53 %</i>
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Agences</i>	<i>0,48 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres institutions financières</i>	<i>0,40 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Bâtiments</i>	<i>0,38 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	<i>0,38 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Technologie</i>	<i>0,31 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Métaux et mines.</i>	<i>0,16 %</i>
<i>Immobilier</i>	<i>Foncières / Développeurs immobiliers</i>	<i>0,08 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	<i>0,02 %</i>
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	<i>0,00 %</i>

Liquidités	Liquidités	0,90 %
------------	------------	--------



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 2,37 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui:

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

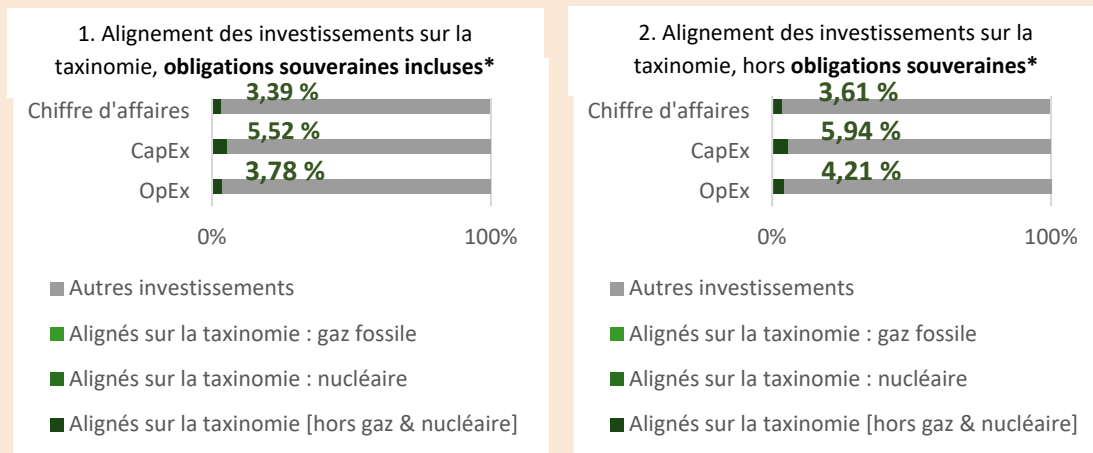
Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/12/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,05 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 1,78 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 3.22%.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **55,48 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **10,27 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le

produit financier
atteint les
caractéristiques
environnemental
es ou sociales
qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93 boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30- amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification

TVA : FR58437574452.

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite